BULLETIN COMMUNAL

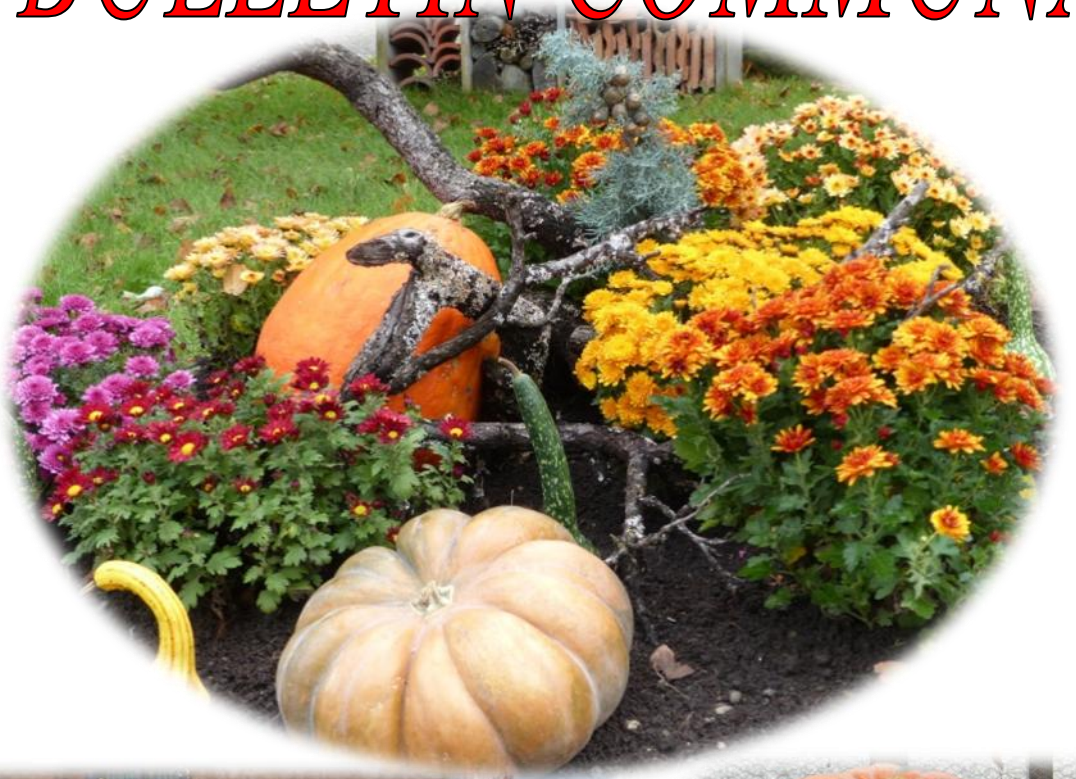

BOESENBIESEN 2019

MOT DU MAIRE

C’est avec une certaine émotion que je m’adresse à vous par la voix de ce bulletin municipal. En effet, j’ai décidé de ne pas me représenter comme candidat aux prochaines élections de mars 2020.

Ce fut un grand honneur pour moi de pouvoir servir notre commune et j'espère que mon passage aura permis de faire avancer notre municipalité dans le bon sens. Merci à vous tous qui m’avez fait confiance. Après 19 années, il est l'heure pour moi de passer le flambeau. Il faut savoir arrêter au bon moment et ne pas attendre qu'il soit un peu trop tard.

La mission confiée au maire est tellement prenante et captivante que l'on oublie de regarder le temps qui passe. Je dois dire que l'horloge s'est faite discrète depuis longtemps, mais il est temps de me rappeler sa présence et de ne pas la défier.

Je dois reconnaître que cette décision n'a pas été facile à prendre; la tentation est tellement grande de continuer dans la voie du service à la commune. Mais être la locomotive, trouver les compromis, animer une équipe, faire respecter les lois dans un monde de plus en plus individualiste et égoïste commencent à me peser.

Je tiens à remercier l’ensemble des élus, salariés et administrés pour le travail accompli durant ces trois mandats et cela toujours dans une bonne ambiance. Nous avons réussi ensemble à faire de grandes et belles choses avec toujours le souci du travail bien fait et d’économie financière sur les différents projets (Mairie-Ecole, Eglise, Local des Pompiers, Salle…). Un Remerciement avec un grand R pour ceux qui s’arrêtent comme moi à la fin du mandat (Jean Jacques, Lucienne, Martine et Virginie). Ils m’ont aidé non seulement en paroles encourageantes mais également en actes.

Une autre de mes grandes priorités a été de toujours soutenir et dynamiser les associations car ce sont elles qui par leurs activités et manifestations améliorent le bien vivre ensemble et qui avec les entreprises locales et gîtes font connaître notre village bien au-delà de nos frontières.

Au cours de cette année, nous avons préparé les derniers projets de ce mandat. Lors d’une réunion publique, nous vous avions présenté le projet d’un hangar associatif à côté du City-stade pour remplacer celui construit il y a plus d’une trentaine d’années. Ce projet, au fil des dernières réunions du conseil, est devenu plus ambitieux avec une toiture photovoltaïque. A l’heure où j’écris, les marchés ont été attribués et les fondations seront coulées en régie début 2020 (voir page 53)

En 2019, deux terrains ont été vendus dans le secteur Brueckelbreit. Cela va permettre l’arrivée de deux familles et par la même occasion de solder dans ce quartier un Plan d’Aménagement vieux de 26 ans. Du côté du lotissement Nachtweid, un permis d’aménager va être déposé début janvier pour la troisième et quatrième tranche, afin d’avoir quelques terrains de construction disponibles fin 2020.

Voilà de quoi mettre à l’ouvrage la nouvelle équipe, qui j’espère restera à l’écoute de la population et continuera à entretenir le dynamisme du village.

Sur ces quelques mots, je vous souhaite une bonne lecture et vous présente mes meilleurs vœux pour la nouvelle année !

Le Maire

Jean-Blaise LOOS

ETAT CIVIL 2019

Naissances

- *Le **20 février 2019** **Rose***
  A Montereau-Fault fille de VUADELLE Sébastien et
  de GROSHEITSCH Anne-Sophie
  domiciliés 8 rue Principale
- *Le **26 mars 2019** **Margaux***
  A Sélestat fille de KIENTZ Nicolas et
  de DENU Elodie
  domiciliés 1 rue Quellgraben
- *Le **04 avril 2019** **Tom***
  A Sélestat fils de LIOULT Mickaël et
  de HUTEAU Estelle
  domiciliés 1 C rue Principale

Mariages : *néant*

Noces d'or

les époux Taglang fêtent 50 ans de bonheur

Décès

✞ *le **03 avril 2019***
à Marckolsheim

ROHR Fernand

✞ *le **08 septembre 2019***
à Strasbourg

FERMBACH Pierre

Hommage à Fernand ROHR

Fernand nous a quittés et je tiens au nom de la municipalité, du conseil de fabrique et des associations locales dont il a été un membre actif pendant de nombreuses années, à lui rendre HOMMAGE (en lettres majuscules) au nom de tous les habitants.

Fernand s'est engagé dans le corps des sapeurs-pompiers à l'âge de 29 ans et y est resté durant 21 années. A 36 ans, il est entré au conseil municipal et a été réélu 5 fois de suite soit 30 années au service de la commune. Il y a connu 3 maires : Ernest Schwoehrer, Jean Gaschy puis Julien Herth. Le conseil de fabrique où il a siégé à partir de 1983 jusqu'en 2008 dont 21 années de présidence, lui tenait particulièrement à cœur. C'est avec passion qu'il s'occupait du suivi et de l'entretien du mécanisme de l'horloge avant son automatisation. Il a été également un membre très actif de l'ACSL dès sa création en septembre 1984.

Il aurait bien mérité quelques médailles mais je pense qu'il n'y attachait aucune importance.

Nous garderons de lui l'image d'un homme discret et généreux. Toujours prêt à rendre service, il ne comptait pas les heures. Pour lui le bénévolat n'était pas un vain mot. Il mettait ses talents, son matériel à la disposition de ces concitoyens sans longues discussions. Conseiller municipal, Sapeur-Pompier, Président du Conseil de Fabrique, membre fondateur de l'ACSL entre autres, il ne disait pas « il faudrait faire », il faisait.

D'un chantier à l'autre, à la mairie, à l'église, à l'abri bus, au cimetière, à la salle socio-culturelle, à l'abri et j'en oublie sûrement… Le chantier qui lui tenait le plus à cœur, c'était sûrement la construction de la salle dans sa première version dans les années 80, version 100% associative qui sans lui était irréalisable, il y était le chef de chantier incontournable. Partout on pouvait voir Fernand à l'œuvre souvent entouré d'autres bénévoles, mais parfois seul après son travail.

C'est d'ailleurs lors d'une inspection de la tour des pompiers qu'il fit une grave chute changeant définitivement sa vie d'homme actif en 1992, alors qu'il était proche de la retraite. Après une lourde intervention chirurgicale et plus de deux mois de coma, Fernand malgré son courage, n'a plus retrouvé le dynamisme qui le caractérisait. Lui qui ne parlait pas pour ne rien dire, a eu du mal à devenir dépendant. De par sa profession en tant qu'entrepreneur, il avait l'habitude de prendre des initiatives tout seul. Pour ses proches également, cet accident a été le début d'une grande épreuve.

Aujourd'hui, nous perdons un homme qui a rendu énormément de services à notre commune. Il faisait partie de ces hommes humbles qui, tout en s'attachant à se fondre dans la masse, sont efficaces et précieux.

Au nom de l'ensemble de la commune, j'adresse mes sincères condoléances à son épouse Jeannette, ses fils, leurs épouses, ses petits-enfants et à toute sa famille.

Et à toi, Fernand, je dis Adieu et encore MILLE MERCIS. Jean-Blaise Loos.

VOR HUNDERT JOHR - 1920

Maire : SIMLER Valentin (Vérifier si c'est aussi lui en 1920)

NAISSANCES

Le 10 janvier : **Céleste Jean TAGLANG** fils de Céleste TAGLANG et Mathilde HENKY ;

Le 17 février : **Joseph Alfred SIMLER** fils d'Eugène SIMLER et Berthe ENTERLE ;

Le 27 février : **Joseph Désiré ENTERLE** fils d'Alphonse ENTERLE et d'Anne MULLER ;

Le 10 août : **Joseph René RAUCH** fils de Victor RAUCH et d'Anne SCHMITT

MARIAGES

Le 10 mai : **Aurélie RIEGERT et Jean Baptiste LANUS** – fille de Laurent RIEGERT et de Madeleine KURTZ, fils de Jean-Baptiste LANUS et d'Adèle LAUBER ;

Le 08 juin : **Louise ENTERLE et Joseph SCHEFFER** – fille de Valentin ENTERLE et de Louise FEHLMANN, fils de Jean SCHEFFER et de Madeleine GEOFFROY ;

le 24 juillet : **Marie-Eugénie RITZENTHALER et Joseph ENTERLE** – fille de Charles RITZENTHALER et de Marie-Joséphine LUDAESCHER, fils de Joseph ENTERLE et de Hélène BRAUN

DECES

Le 08 mars : **Madeleine BLOCH**, à l'âge de 54 ans, épouse de Jean LOOS, fille de Joseph BLOCH et de Thérèse LUDWIG ;

Le 11 août : **Louise FEHLMANN**, à l'âge de 53 ans, épouse de Valentin ENTERLE, fille de François FEHLMANN et de Sara FOEHRENBACHER ;

Le 21 septembre : Auguste SCHENCKBECHER, à l'âge de 80 ans, fils d'Auguste SCHENCKBECHER et de Marie-Anne ZUMSTEEG ;

Le 29 décembre : **Elisabeth ENTERLE**, à l'âge de 63 ans, épouse de Jean-Baptiste SCHENCKBECHER, fille d'Ignace ENTERLE et d'Anne-Marie BLATZ

VOR ZWEI HUNDERT JOHR - 1820

Maire : ZUMSTEEG François Joseph (vérifier si c'est aussi lui en 1820)

NAISSANCES

Le 05 février :
Marie-Agathe UTARD
fille de François UTARD
et de Thérèse WIEDEMANN

Le 13 février :
Valentin BISCHOFF
fils d'André BISCHOFF
et de Catherine OBERST

Le 22 février:
Franzisque DAGLANG
fille de Sébastien DAGLANG
et de Franzisque NOLL

Le 24 mars :
Marie-Anne MARTIN
Fille de Jacque MARTIN
Et de Marie-Anne WEYBEL

Le 02 avril :
Marie-Salomé LUDWIG
Fille de Sébastien LUDWIG
et de Marie-Anne WEYBEL

Le 02 juillet :
Marie-Madeleine GROSSET
Fille de François GROSSET
et de Marie-Anne SENGER

le 07 juillet :
Catherine GASCHY
Fille de Jean-Baptiste GASCHY
et de Marie-Anne GROSS

le 02 août :
Michel MEYER
Fils de Michel MEYER
et de Marie-Anne FLECK

Le 05 septembre :
Richardis LOOS
fils d'Antoine LOOS
et de Anne-Marie MAURER

Le 07 septembre :
Victorie SCHEUR
fille de Franc-Jacques
et de Thérèse BOSCHENRIEDER

le 09 octobre :
Marie-Madeleine GANTER
fille de Joseph GANTER
et de Madeleine BISCHOFF

le 17 octobre :
Sébastien BISCHOFF
Fils de Jean BISCHOFF
et de Lisette ALBIETZ

le 06 novembre :
Marie-Barbe SPIEGEL
Fille de Jean SPIEGEL
et de Marie-Anne VONESCH

Le 10 décembre :
Gabriel ENDERLE
fils de Joseph ENDERLE
et de Marie-Anne STOECKEL

VOR ZWEI HUNDERTJOHR - 1820

MARIAGES

Le 18 mai:

Marie-Thérèse BOSCHENRIEDER et François SCHEUR

Fille d'Antoine BOSCHENRIEDER et de Catherine WISS

fils de Franc-Jacques SCHEUR et de Marie-Thérèse WAAG

le 18 septembre :

Marie-Anne RUDLOFF et Mathias MURY

Fille de Joseph RUDLOFF et de Marie-Anne KEUSCH

Fils de Michel MURY et de Marie-Anne SCHMIDT

Le 30 novembre:

Thérèse WEYBEL et Dominique AMBIEHL

Fille d'Andrés WEYBEL et de Anne-Marie STIEGLER

Fils de Joseph AMBIEHL et d'Ursule RUFFEL

DECES

Le 27 février :

Sébastien WEYBEL, à l'âge de 22 ans, fils d'Andrés WEYBEL et d'Anne-Marie STIEGLER

Le 30 juillet :

Marie-Madeleine GROSSET, à l'âge de 27 jours, fille de Joseph GROSSET et Marie-Anne SENGER

Le 23 août :

Michel MEYER, à l'âge de 21 jours, fils de Michel MEYER et de Marie-Anne FLECK

Le 23 septembre :

Victorie SCHEUR, à l'âge de 15 jours ; fille de Franc-Jacques SCHEUR et de Thérèse BOSCHENRIEDER

Le 02 novembre :

Sébastien GLAS, à l'âge de 13 ans ; Fils de Joseph GLAS et de Catherine GROSS

Le 12 novembre :

Joseph AMBIEHL, à l'âge de 66 ans; fils de Michael AMBIEHL et de Marie-Anne KURTZ

HEUREUX ANNIVERSAIRES !

*A toutes les personnes qui fêteront leur « grand anniversaire » au courant de l'année **2020**, nous présentons nos très sincères félicitations et nos meilleurs vœux de bonne santé.*

02 janvier	81 ans	Mme DENU Marie-Louise
20 janvier	**85 ans**	**Mme LOOS Alphonsine**
24 janvier	87 ans	M. RUDLOFF Jérôme
26 janvier	87 ans	M. MONIER Arsène
16 février	84 ans	Mme SALBER Erna
17 février	73 ans	M. SIMLER Henri
17 février	72 ans	M. GASCHY Pierre
19 février	75 ans	M. ZUMSTEEG Francis
20 février	88 ans	Mme GASCHY Marie - Antoinette
21 février	76 ans	M. RITZENTHALER Georges
24 février	72 ans	Mme HERTH Pierrette
26 février	70 ans	M. STADTLER Marcel
01 mars	74 ans	Mme HETZER Marie-José
08 mars	84 ans	Mme BRAUN Yvonne
09 mars	83 ans	M. FOEGEL Joseph
14 mars	93 ans	M. GOETZ Emile
09 avril	73 ans	Mme LAMBERT Jacqueline
01 mai	**85 ans**	**M. GASCHY Paul**
02 mai	71 ans	M. SCHWOEHRER Lucien
04 mai	79 ans	Mme KLUMPP Marie-Madeleine
04 mai	**80 ans**	**M. KLUMPP Claude**
06 mai	70 ans	Mme RUDLOFF Gabrielle
14 mai	74 ans	Mme SIMLER Yvonne
23 mai	70 ans	Mme SIMLER Nicole
02 juin	77 ans	Mme PRECHTL Odile
13 juin	73 ans	M. RUDLOFF Antoine
14 juin	74 ans	Mme ZUMSTEEG Marie-Louise
16 juin	76 ans	Mme HIRSCH Christiane
18 juin	71 ans	M. HIRSCH Pierre
28 juin	75 ans	Mme SCHMITT Jacqueline
29 juin	73 ans	M. TAGLANG François
08 juillet	84 ans	Mme MONIER Hermine
08 juillet	71 ans	M. SIMLER Claude
12 juillet	82 ans	M. GASCHY Jean
16 juillet	70 ans	Mme TAGLANG Cécile

HEUREUX ANNIVERSAIRES ! (suite)

16 juillet	79 ans	Mme ZUMSTEEG Rosa
19 juillet	94 ans	Mme HARTZ Marthe
29 août	73 ans	Mme GASCHY Marie-Thérèse
07 septembre	70 ans	Mme FERMBACH Danièle
09 septembre	79 ans	Mme FOEGEL Odile
09 septembre	74 ans	M. GASCHY Bernard
27 septembre	89 ans	Mme GOETZ Madeleine
07 octobre	79 ans	M. ZUMSTEEG Joseph
23 octobre	82 ans	Mme GASCHY Monique
26 octobre	90 ans	Mme RUDLOFF Marguerite
02 novembre	79 ans	M. SIMLER André
06 novembre	95 ans	M. RIEGERT Raymond
10 novembre	81 ans	Mme GASCHY Marie-Marthe
14 novembre	81 ans	Mme BRAUN Marie-Louise
28 novembre	75 ans	M. SCHMITT Roger
16 décembre	85 ans	Mme ROHR Jeannette
26 décembre	85 ans	M. HERTH Julien
28 décembre	71 ans	M. SIMLER François

GRANDS ANNIVERSAIRES

Le 02 janvier 2019

DENU Marlyse
80 ans

Le 10 novembre 2019

GASCHY Marie-Marthe
80 ans

Le 14 novembre 2019

BRAUN Marie-Louise
80 ans

NOUVEAUX ARRIVANTS

Mon mari est originaire de la vallée de Munster et moi-même de la région de Colmar.

Notre fils a 9 ans et rejoindra bientôt l'école de Musique de Baldenheim en tant que tromboniste.

Nous arrivons dans votre village pour raison professionnelle et surtout pour les tartes flambées !!
Frédéric, Jenny et Evan HESSLE

Nous sommes originaires de Hilsenheim et Jebsheim. Nous avons décidé de nous installer dans ce joli petit village afin de passer des jours heureux. Au plaisir de vous croiser au détour d'une balade. Bonnes fêtes de fin d'année.

Aurélie BALLAND, Justin RINGLER et Pauline

Jeune famille bretonne, nous sommes arrivés dans la région pour raisons professionnelles. Amoureux de la nature et des animaux, vous nous verrez certainement passer devant chez vous en promenade à pied, en vélo ou même à poney. Nous sommes ravis d'avoir choisi BOESENBIESEN pour continuer notre aventure.

Anne-Sophie, Sébastien, Ewenn et Rose VUADELLE

Communion

Nelly FARIA

Noah WITTNER

Profession de foi : 20 avril 2019

Camille LAUFFENBURGER

Luc SIMLER

FETE DES VOISINS

La septième fête des voisins du "quartier sud" de Boesenbiesen a réuni une vingtaine de personnes au bord d'un étang : repas convivial autour d'un barbecue, pêche pour les uns, pétanque pour d'autres et détente pour les derniers. " Le plus difficile, c'est de trouver une date qui convienne à un maximum de voisins !" précise Laurence. "Ensuite, on est rodé, chacun sait ce qu'il a à faire."
Ce fut l'occasion de discuter de tout et de rien, de la vie de leur petit village, de leur quartier. Il est vrai que même s'ils habitent le même secteur, tous ces voisins ne se voient pas régulièrement. Ce fut l'occasion de passer un bon moment ensemble. Rendez-vous est d'ores et déjà pris pour l'an prochain !

La fête des voisins des rues Schmittlach et Nachtweid du 10 novembre dernier.

FOULÉE DE LA LIGUE

Solidarité contre le cancer

En ce matin du 16 juin 2019, rendez-vous était donné devant chez Raphaël et Brigitte. But : covoiturage pour les inscrits à la Foulée de la Ligue contre le Cancer.

Un bel élan de soutien organisé avec brio par Claudia et Geneviève. Beaucoup étaient présents, d'autres avaient acheté leur dossard tout en sachant qu'ils seraient absents ce matin-là.

Les Boesenois et amis ont répondu une fois de plus nombreux sous le dossard de la « Raph'team ». Tous ont parcouru quelques kilomètres contre la maladie, à pied, à pattes (chien) et même en fauteuil roulant ! Et le groupe a remporté la coupe de l'équipe la plus nombreuse (113 personnes inscrites !).L'achat des dossards a permis de faire un don de 1100 € pour la ligue. Puisse cette somme faire avancer la recherche et que tous ceux touchés par la maladie en soient bénéficiaires.

Le cancer est une maladie qui affecte beaucoup de personnes dans notre entourage à tous.

Ensemble CONTRE le cancer et AVEC vous.

Rendez-vous en 2020 pour une nouvelle participation de tous les « Biaser » qui souhaitent soutenir un proche, ami ou collègue ou simplement témoigner. Notez dès maintenant la date dans votre calendrier : 14 juin 2020.

LES AÎNES A L'HONNEUR

C'est un beau groupe de 79 personnes qui s'est réuni : les aînés de Boesenbiesen, les enseignantes, les employés communaux ainsi que les conseillers municipaux, chacun accompagné de son ou sa conjointe. Le maire, Jean-Blaise Loos a présenté ses vœux à l'assemblée, en ayant une pensée pour les absents. Il a évoqué les projets de 2019, une nouvelle tranche dans le lotissement Nachtweid et la création d'un nouvel abri multi-associatif. Le Père Claude Breese est passé saluer les paroissiens avant le repas. Décoration de la salle et repas ont été préparés par une équipe bien rôdée. Tous les convives ont apprécié l'excellent menu préparé et servi par les conseillers municipaux et leurs épouses ! Deux animations ont agrémenté l'après-midi. D'abord les écoliers du RPI, qui sont venus présenter quelques chants du spectacle qu'ils avaient donné avant le marché de Noël en décembre.

Puis c'est le groupe de musiciens des Winmucka de Sundhouse qui a fait danser une partie de la salle.

Deux diaporamas ont défilé sur l'écran géant de la salle, une rétrospective des nombreuses manifestations de l'année écoulée en 2018 à Boesenbiesen, ainsi que les sorties proposées par le Club Owerot, les club des aînés.
Ce n'est qu'en toute fin d'après-midi que les premiers invités ont quitté la salle des fêtes, contents de s'être retrouvés et d'avoir pu partager un bon repas.

OSCHTERPUTZ sur le ban communal.

Le samedi 23 mars, quelques enfants du RPI accompagnés de leurs parents et de conseillers municipaux ont mis leur tee-shirt blanc, leurs gants verts, non pour participer à la 18ème manifestation du mouvement social, ni même pour « la marche du siècle » en faveur du climat, mais pour faire le nettoyage de printemps du ban communal. Cette démarche éco-citoyenne à l'initiative du SMICTOM consiste à ramasser les déchets qui polluent notre environnement. Voilà un geste concret en faveur de notre terre ! Bien plus efficace qu'une manifestation ! On peut faire un rêve : « Si tous les lycéens et étudiants du monde qui se rassemblent pour manifester en faveur du climat, mettaient des gants pour débarrasser leur environnement proche des déchets jetés dans la nature, cela en ferait des tonnes ramassées ».

Bien sûr, il ne faudrait plus produire tous ces emballages en plastique qu'on retrouve au bord des routes et des forêts ; il faudrait lutter contre l'obsolescence et recycler ce qui nous semble inutile. Mais ce ne sont pas des formules toutes faites (… y'a qu'à… il faudrait… il ne faudrait pas… le gouvernement devrait… etc…) qui changeront l'aspect de notre terre.

L'Ochterputz de Boesenbiesen n'est qu'une goutte d'eau en faveur de la nature, mais il a le mérite de sensibiliser les enfants et de montrer que l'on peut faire avancer les choses à notre niveau.

Après deux heures de ramassage d'ordures sous un chaud soleil printanier, petits et grands se sont retrouvés sous le préau de l'école pour une collation offerte par la municipalité.

COMMISSION FLEURISSEMENT

Vous venez de redécouvrir, avec la vague de photos (merci Laurence), quelques unes des réalisations de l'année écoulée. Grâce à un savant mélange de couleurs et d'espèces, elles permettent d'égayer le village. Je voudrais aussi profiter de ces quelques lignes pour remercier l'équipe qui m'a entourée et aidée durant ces années où j'avais en charge le fleurissement communal. J'ai beaucoup appris sur la manière d'associer les plantes et les couleurs. C'est en effet une remise en cause perpétuelle, chaque année amène son lot d'impondérables !!

Jean-Jacques KEUSCH

Bilan d'une année d'école

Les effectifs à la rentrée 2019

Maternelle	6 petits	5 moyens	8 grands	**19**
CP-CE1-CE2	8 CP	11 CE1	5 CE2	**24**
CE2 – CM1-CM2	6 CE2	10 CM1	9 CM2	**25**
TOTAL				**67**
Nombre de familles				**50**

Octobre 2018 : la journée du goût sur le thème du chocolat

Avec l'aide de M.Hurstel Arnaud, nous avons appris à fabriquer de la pâte à tartiner « maison ». Rien de tel que de bons ingrédients pour des pâtes à tartiner variées : noisettes, amandes, chocolat au lait, chocolat noir, … c'était délicieux.

Décembre 2018 : sortie à Strasbourg

Visite du marché de Noël et musée des œuvres de Notre Dame. A travers un jeu de piste, nous avons découvert la ville illuminée et décorée pour Noël. Puis, nous sommes allés au musée des Œuvres de Notre Dame qui explique les éléments de décors de la cathédrale que nous avions pu visiter l'an passé.

Après la visite de la Cathédrale de Strasbourg, nous avons essayé de faire notre vitrail en utilisant les windows color.

Les enfants ont chanté « Noël » devant leur famille. Tout le monde s'est retrouvé dans les rues du village pour déambuler dans le Marché de Noël organisé par l'Association de parents d'élèves. L'ambiance de Noël était véritablement présente !

Février 2019 : sortie au Musée Electropolis et à la Cité du train à Mulhouse

Au Musée Electropolis, nous avons pu faire plusieurs expériences autour de l'électricité. Nous y avons vu des objets anciens. A la cité du train, nous nous sommes émerveillés devant la quantité de trains, à taille réelle, qui y était présentée.

En février, nous avons préparé des crêpes et les avons dégustées à l'occasion de la Chandeleur. Nous avons préparé des crêpes pour apprendre à utiliser la balance. Nous nous sommes déguisés pour Carnaval (classe de CP/CE1/CE2).

Mars 2019 : Fête des 100 jours

La fête des 100 jours passés à l'école dans la classe de CP/CE1/CE2, a été l'occasion pour les élèves d'apprendre à compter jusqu'à 100, 1000. Il y avait une exposition des collections d'objets d'élèves et nous avons joué avec le 100 : chercher le nom de 100 villes dans le monde, 100 prénoms de garçons, 100 prénoms de filles, sauter 100 fois en équipe, fabriquer une tour de 100 bâtons de bois.

Avril 2019 : Marckolswing

Les musiciens de « Marckolswing » sont venus à l'école pour présenter leurs instruments. Ils nous ont fait danser au rythme du Jazz.

Mai 2019 : sortie « Escalade » à la salle l'Etincelle à Sélestat

Afin de pratiquer du sport de différentes manières et dans d'autres milieux, nous sommes allés faire de l'escalade dans une salle spécifique à Sélestat. Nous avons profité d'une belle et riche expérience.

Tout au long de l’année : le défi « sciences » de la classe de Maternelle : Comment enlever la couleur des bonbons ?

A travers diverses expériences, nous avons trouvé comment enlever la couleur d’un bonbon.

Nous avons même réalisé un arc en ciel de couleurs de bonbons :

BS Dynamique

Présidente : Julie BRAUN
Siège : 38 rue Principale
☎ : 06 89 29 03 71

Une année pour les enfants du RPI : BS DYNAMIQUE

L'Association BS Dynamique (RPI Boesenbiesen/Schwobsheim) est une association de parents d'élèves, créée en mai 2015, à l'initiative de mamans souhaitant s'impliquer dans la vie scolaire des enfants du RPI. L'objectif de l'association est d'organiser des manifestations pour les enfants de Schwobsheim et Boesenbiesen, et de s'impliquer dans la vie scolaire en collaboration avec l'équipe enseignante. Nous soutenons l'école du RPI en finançant tout ou partie des projets scolaires des enfants, et en organisant des manifestations.

Un 1er don de 1000€ a été versé à l'école à la rentrée. Les ventes dans le RPI de chocolats et de fromages ont permis de reverser près de 2500€ à l'école pour le financement des sorties et du projet cirque de l'école. Les heures de concertation, saisies, préparation des commandes ont permis une belle recette ce dernier trimestre. Merci à tous pour votre participation !

Nos manifestations en 2019

1. Les cours de sophrologie enfant et adulte

L'association BS dynamique a proposé aux enfants du RPI des cours de sophrologie le mercredi matin. Pour la deuxième édition, les cours sont également proposés le mardi soir aux adultes. C'est Rachel Berger, sophrologue de Wittisheim, qui anime ces ateliers !

2. La fête des lanternes du vendredi 15 novembre 2019 : 1ère édition à Boesenbiesen

L'association de parents d'élèves BS DYNAMIQUE, a organisé sa deuxième édition de la fête de la Saint Martin. Depuis le Haut-Moyen Age, Saint-Martin est symbole de partage et sa fête est célébrée dans les rues dans de nombreux pays d'Europe. Les lampions bariolés sont portés à la grande joie des enfants.

A la nuit tombée, les élèves du RPI sont passés dans les rues de Boesenbiesen avec leurs lanternes de couleur en fredonnant la chanson : *«Laterne, Laterne, Sonne, Mond un Sterne...».*Le top départ avait été donné à 18h30. A la grande surprise des petits et grands, le chevalier Martin était présent, représenté par Joseph avec le poney de Clément (le papi de Lilou) !

Parents et enfants ont ensuite été invités par

l'association à partager un moment de convivialité, où une bonne soupe préparée par Julie, mamie Nicole et mamie Christiane, leur a été offerte, ainsi que du vin chaud, préparé par Thierry! David a assuré l'éclairage des lieux, tandis que Lilou a offert des bretzels pour fêter ses 5 ans avec toute l'école!

3. La sortie cinéma de Noël : mercredi 20 novembre

L'association a offert l'entrée aux enfants adhérents pour visionner "la reine des neiges 2" le jour de sa sortie nationale. Les autres écoliers et parents étaient cordialement invités à cette séance privée au cinéma de Sélestat.

4. Le spectacle de Saint Nicolas : vendredi 06 décembre 2019

L'association a offert un spectacle de Saint Nicolas aux écoliers du RPI, animé par le conteur Tonton Michel. Puis, les enfants ont entonné des chants et scénettes avec leurs maîtresses. L'arrivée du Saint Nicolas a ensuite égayé les enfants sages, qui se sont vu remettre des confiseries. Un beau moment de convivialité a permis aux petits et grands de partager soupe, knacks et manalas.

Un grand merci aux communes de Boesenbiesen
et Schwobsheim pour leur soutien !

Joyeuses fêtes de fin d'année à tous !

L'Amicale des Sapeurs Pompiers

Président : M. ROHR Emilien
1b rue Principale
☎ : 03 88 85 00 41

Rétrospective de l'Amicale des Sapeurs-Pompiers de Boesenbiesen

Apéritif caritatif : dimanche 31 mars 2019

L'amicale des sapeurs-pompiers a choisi de soutenir l'association « Les enfants de Marthe »

Marthe KEHREN, Fondatrice et Présidente de l'association est venue en personne présenter les activités de l'association.

Depuis 2009, elle a pour vocation d'offrir un peu de bonheur et, surtout, du rêve aux enfants atteints de cancer et soignés dans le service d'onco-hématologie pédiatrique et greffe de moelle osseuse à l'Hôpital de Strasbourg-Hautepierre.

Les bénévoles de l'association mènent des actions, éditent des livres et des calendriers leur permettant de récolter les fonds nécessaires à l'accompagnement des enfants malades et de leurs familles.

Une fois de plus, les Boesenois se sont montrés très généreux. Merci du fond du cœur pour ces enfants.

Sortie au Fort de Mutzig : dimanche 2 juin 2019

La journée conviviale de l'amicale nous a menés à Mutzig. Après un bon repas pris au « Caveau de Mutzig » nous avons visité le Fort pendant plus de 2 heures en compagnie d'un guide qui nous a renseignés sur l'histoire et le fonctionnement du Fort.

Au retour nous avons étanché notre soif à « La Ferme Maurer » à Dorlisheim.

Beach soccer : 28 juillet 2019

Cette année, le Club des Jeunes et l'Amicale ont innové, en remplaçant le traditionnel tournoi de volley sur herbe par un tournoi de Beach Soccer. Nombreuses sont les équipes qui se sont prises au jeu dans la joie et la bonne humeur. Le kebab alsacien servi à midi a connu un franc succès.

Sortie Oktoberfest : 21 septembre 2019

Pour finir l'année, c'est en bus que nous nous sommes rendus à l'EUROPAPARK pour participer au célèbre OKTOBERFEST. Quelques habitants se sont joints à l'amicale pour cette sortie qui s'est déroulée dans une super ambiance. La bière coulait à flot. Il en fallait du courage pour avaler les bières servies dans de lourdes chopes d'1 litre !

Soirée Sainte Barbe : samedi 7 décembre 2019

Après leur participation à la messe des défunts des corps des Sapeurs-Pompiers de Boesenbiesen-Schwobsheim, l'Amicale a invité les pompiers actifs, retraités, leurs épouses, maires et adjoints à se retrouver au restaurant A l'ombre du Clocher à Hilsenheim en compagnie de l'Amicale des Sapeurs-Pompiers de Bindernheim.

Les deux présidents accueillent les convives. Les chefs de corps en compagnie des maires remettent les diplômes aux méritants :

Le caporal-chef Stéphane Braun et le caporal-chef Nadia Wittner ont été décorés de la médaille d'argent pour 20 ans de service. La médaille de bronze pour 10 ans de service a été décernée au caporal Estelle Denu. Le caporal-chef Nadia Wittner a reçu son diplôme de formateur accompagnateur de proximité. Le sapeur première classe Ugo Bartier a obtenu l'insigne et l'écusson du Corps Départemental des Sapeurs-Pompiers du Bas-Rhin ainsi que son diplôme d'équipier VSAV. Cette année les pompiers ont réalisé une vingtaine d'interventions, telles que les secours à personne, les accidents de la circulation, les feux ou encore les nids de guêpes. Puis tout le monde a été chaleureusement invité à passer à table.

L'ensemble des membres de l'amicale tient à vous présenter ses meilleurs vœux pour l'année 2020, et vous remercie pour votre soutien lors de nos manifestations.

Le Club Owerot

Présidente : Mme GASCHY Marie-Thérèse
Siège : 4 rue Nachtweid
☎ : 03 88 85 32 93

Le rapport d'activités

Comme à son habitude, le club Owerot vous présente un résumé de ses rencontres de l'année écoulée. Toujours en quête de nouveautés, les 9 membres du comité concoctent le programme annuel.

Janvier:

Par un froid glacial, une petite vingtaine d'entre nous s'est réunie pour remuer les méninges, en faisant des jeux de mémoire basés sur nos connaissances en histoire locale et régionale, ou plus scientifiques sur la faune et les animaux du monde, sous l'impulsion toujours plaisante de J. Gaschy.

Février :

Nous avons fait appel à une conférencière, Annette Frieh, qui nous a parlé de « la moisson à travers les temps ». Ce thème s'inspirait largement de l'Evangile où le symbole de la moisson est très présent.

Les marcheurs ont profité des températures clémentes autour de 20° pour une marche revigorante dans le vignoble de Ribeauvillé.

Mars:

Toujours en salle, les fidèles d'Owerot ont fait un petit retour sur le passé avec une projection sur écran de scènes de la vie d'antan. Beaucoup d'objets, aujourd'hui désuets, ont défilé pour raviver les souvenirs. De la cafetière aux scoubidous, du disque vinyle à la cuisine Formica, de la « 4 chevaux » à la lessiveuse, tous ces objets nous rappellent le Bon Vieux Temps.
Jeux de cartes, Scrabble, Rumi et conversations ont comblé le reste de l'après-midi.

Côté marche, le Kaiserstuhl, avec son siège de l'empereur comme destination, a tenu toutes ses promesses.

Avril :

Pour notre première sortie en covoiturage, nous avons choisi ALBE ou Erlenbach en alsacien.
La visite guidée pour découvrir le village dans son ensemble, puis ses maisons alsaciennes ou d'inspiration lorraine comme celle qui abrite « Le musée du Val de Villé » sur 4 niveaux, ont fortement impressionné les visiteurs curieux que nous sommes. Chacun a pu le découvrir à son rythme avec un audio-guide. ALBE mérite un détour !

Par ailleurs, une très belle sortie pédestre nous a menés le 29 avril dans le Brettental. Au bout de 2h30 de marche par des forêts, des prés d'herbe fraîche parsemés de coucous et de fleurs de pissenlits, chacun a apprécié le déjeuner simple dans une ferme-auberge. Sur le retour, les randonneurs ont entonné « Le temps des cerises » en prévision de la bonne portion de Schwarzwälder qu'ils allaient déguster !! Les douleurs musculaires seront pour le lendemain…

Mai :

En bus, cette fois-ci, nous avons fait une belle excursion à la ferme Muller de Dorlisheim. Après la découverte de l'exploitation, une aspergeraie très étendue, on passe à table pour un menu tout asperge.

L'après-midi a été consacrée à La Chartreuse de Molsheim, dont la visite guidée était très instructive. Nous avons pu nous imaginer sans peine la journée d'un Chartreux. La vie monacale était rythmée par la prière et le travail : ORA ET LABORA. Cette journée marquera l'esprit des excursionnistes par le contraste entre la vie trépidante que mène la plupart des gens actuellement et celle, paisible, que mène un moine !

Les marcheurs, au nombre de 18, ont fait une belle escapade du côté d'Illhausern et de Guémar, à travers champs de blé encore vert, et maïs pointant tout juste ses premières feuilles d'un vert tendre. C'est dans un jardin de plantes aromatiques qui a retenu toute leur attention que les promeneurs ont posé pour la photo-souvenir.

Juin :
Temps radieux, température avoisinant les 25°, bonne humeur étaient les ingrédients de ce beau pique-nique au bord de l'étang de pêche du Försterplatz à Artolsheim. Dans ce cadre de verdure, où règne normalement le silence de la nature, les conversations, les blagues, les chansons et quiz ont vite pris le dessus et la bonne ambiance a régné jusqu'au soir.
Grosse chaleur pour la sortie pédestre !

Juillet et Août :
Relâche
Septembre :
Nous nous retrouvons en salle, après juillet et août, pendant lesquels nous nous sommes bien reposés.

Octobre :
Pour soutenir l'ADAPEI, Les Papillons Blancs à Sélestat, nous sommes 32 au départ à 11 h 30.
L'institution accueille des handicapés et on nous présente leurs nombreuses activités qui leur permettent de s'intégrer dans le monde du travail et peut-être de se sentir moins en marge de la société. Après un copieux repas, nous avons pu visiter les différents ateliers où ils travaillent. Il est bon que nous autres, les bien-portants, nous nous rendions compte que Handicap ne signifie pas forcément mise à l'écart et charge pour la société.
Le 28 octobre, le mauvais temps n'a pas effrayé les marcheurs qui ont fait une belle balade aux couleurs automnales dans le Kaiserstuhl. La promenade s'est terminée au Kraüterhof à Burkheim.
Il est à noter que Cécile, une fidèle marcheuse, et François ont fêté leurs noces d'or et ont invité le groupe à l'apéritif.

Novembre :
Le LOTO a drainé une soixantaine de personnes pour décrocher de beaux lots fournis par les membres et quelques commerces.
Décembre :
C'est l'Assemblée Générale qui se termine par Vin Chaud et Bredela !

ACSL : Association Culture Sports et Loisirs

Président : M. BOUILLE Bruno
Siège : 60 rue Principale
☎ : 03 88 85 02 64

Février : Assemblée Générale de l'Association : compte-rendu de l'année écoulée, gestion et utilisation de la salle, rapport financier… Les membres et bénévoles sont remerciés pour leur travail.

Le programme de l'année fut annoncé, entre fête, sortie, animations diverses.

L'AG fut suivie d'un repas « raclette » très convivial.

Mars : Accords Mets et Vins, repas gastronomique. Une première pour l'association ! Organiser un repas gastronomique avec une conseillère en vins et des explications sur tous les plats présentés. Une bonne idée, rendez-vous l'an prochain !

Début de soirée, l'équipe se restaure enfin…

Mars : ACSL et CJB ont proposé la retransmission de la finale de la Coupe de la Ligue au local des jeunes.

Une cinquantaine de personnes se sont retrouvées pour suivre le match, les prolongations et les tirs au but !

Maillots du Racing Club de Strasbourg Alsace, mégaphone « on est les champions », mascotte, drapeau, l'ambiance était bonne !

Strasbourg vainqueur !

Juin : Week-end en Schwarzwald. Plus de 40 membres de l'ACSL ont participé pendant deux jours à une excursion en Forêt Noire. Découvertes, balades, visites… et bonne humeur étaient au rendez-vous. Quelques fous rires inoubliables ont d'ailleurs marqué la soirée de samedi ! La pluie n'aura même pas entachée cette bonne humeur lors de la randonnée de dimanche.

Juin : 40ème Grand Chapitre de la Confrérie de la Véritable Flammekueche d'Alsace. Cette année encore, le Grand Maître de la Confrérie a envoyé une invitation. Une petite délégation ACSL s'est rendue à Fessenheim-le-Bas. De nombreuses confréries étaient présentes, certaines venant de Suisse, de Belgique et du Luxembourg.

Juin : Coupe du monde de football féminin en France. L'ACSL et le Club des Jeunes ont retransmis les matchs de l'équipe de France féminine de football, soit à la salle, soit à la salle du CJB.

Même si nous étions moins nombreux que pour le mondial de foot masculin de l'an passé, les matchs sur grand écran ont été suivis avec grande attention !

Bravo les Bleues pour votre beau parcours !

Juillet : Participation de l'ACSL au tournoi de Beach soccer organisé par le CJB et les pompiers.

L'équipe a fini 5ème sur les 24 inscrites !

De vrais sportifs, nos ACSLiens !

L'année prochaine, vous serez sur le podium, c'est certain. Un grand bravo à vous !

Août : 35ème fête de la tarte flambée. Un bel anniversaire encore pour notre fête. Le public est venu nombreux malgré une météo incertaine (orage !).

Cette année encore, les touristes venaient des 4 coins de la France, mais aussi de l'étranger : Italiens, Canadiens (Québec), Suisses, Polonais… Pour preuve, les petits drapeaux laissés par nos convives sur les différentes cartes géographiques.

Et samedi soir, c'est un beau feu d'artifices qui a été tiré à l'occasion du 35ème anniversaire. Les artificiers ont offert un beau spectacle son et lumière.

LUNDI 19 AOÛT 2019 | DNA DNA DNA | SÉLESTAT ET SA RÉGION | DNA DNA DNA | DNA | 15

BOESENBIESEL Association Culture Sports et Loisirs

Un feu d'artifice pour les 35 ans de la fête de la tarte flambée

Ce week-end, l'Association Culture Sports et Loisirs (ACSL) de Boesenbiesen a fêté le 35e anniversaire de la fête de la tarte flambée. Un anniversaire marqué par un feu d'artifice et l'intronisation de quatre de ses membres.

Comme chaque année depuis ses débuts, la fête de la tarte flambée de Boesenbiesen a renoué avec le succès.

Dès samedi soir, une semaine de bénévoles, était à pied d'œuvre pour préparer la fête.

« L'équipe est toujours très motivée », explique Bruno Bouille, président de l'ACSL.

« Pour marquer ce 35e anniversaire et remercier nos convives pour leur fidélité nous avons organisé un feu d'artifice », ajoute-t-il.

Samedi soir, Daniel Wirdis, Christian Gaspard et Arnaud Hurstel, spécialistes de la véritable tarte flambée d'Alsace, en spécialisant vous à Boesenbiesen pour introniser quatre membres de la première heure : Nicole Simler, Brigitte Loos, Michel Goetz et Patrice Demouche.

« Notre présence à Boesenbiesen est naturelle, l'ACSL perpétue bien notre tradition », explique le Grand Maître.

Samedi soir, les membres de la confrérie des Zouwelatzeppler de Sélestat et ceux de la confrérie des Hüsliinger de Schwerville n'ont pas manqué le rendez-vous de la soirée animée pour la première fois par l'orchestre Calypso.

2 000 pâtons transformés en tarte et cuite au feu de bois

Préparer 2 000 pâtons et les transformer en tartes flambées cuites au feu de bois ne s'improvise pas. « La première semaine nous avions que trois fours simples. Il fallait être patient », se souvient Michel Goetz, président de l'ACSL.

« Mais trente-cinq ans après nous comptons toujours nos oignons nous-mêmes et ils sont de Boesenbiesen », ajoute-t-il. « Ce sont deux cents kilos de farine qui ont été nécessaires pour préparer les pâtons », ajoute Arnaud Hurstel en faisant « danser » dans ses mains une pâte frais[illegible] lamination. Pour le « service en salle », ce sont les jeunes de l'ACSL qui ont assuré le service. « Ils sont tous contents de pouvoir participer, je suis fier d'eux », affirme le président Bruno Bouille. A 23 h, fin[illegible] de cuisine a pris une petite pause, le temps que les convives aillent [illegible] Bouille. « Ce feu a eu beaucoup applaudi. Dimanche en fin de journée, sous le chapiteau, la fête reprenait de plus belle avec les traditionnels « Willerthaller ». Un 35e anniversaire qui a fait honneur à la tarte flambée d'Alsace et au Boesenbiesen.

G.R.

Un travail d'équipe bien rodé pour les membres de l'association PHOTO DNA

Arnaud, le chef de cuisine fait danser la pâte dans ses mains

Nicole est au façonnage, elle a été intronisée par le Grand Maître de la confrérie de la véritable tarte flambée d'Alsace

Patrice met la crème

Quatre membres de l'ACSL ont été intronisés par le Grand Maître de la confrérie de la véritable tarte flambée d'Alsace

Sébastien devant son four toute la soirée pour cuire les tartes flambées au feu de bois

Ilona et sa maman Nadine adorent les tartes flambées

Christel et Eliane à la découpe

Quatre nouveaux intronisés dans la Confrérie du Véritable Flammekueche d'Alsace cette année : Loos Brigitte, Simler Nicole, Demouché Patrice et Goetz Michel.

<u>Ci-dessous</u> :

Une belle équipe que celle de l'ACSL !

Feu d'artifice à Boesenbiesen.

Septembre : reprise de la section cartes ACSL Boesenbiesen par Patrice et Eliane Demouché.

Un grand merci à Joseph et Francis Zumsteg qui se sont occupés de la section durant de longues années !

Infos pratiques : Les joueurs de belote se retrouvent tous les 15 jours, le jeudi, à partir de 14 heures. Actuellement, ils sont une vingtaine, si vous souhaitez les rejoindre, contactez directement Patrice Demouché.

Octobre : Participation de l'ACSL à l'organisation de la Course de motos anciennes.

Malgré une météo humide, le public était présent. La 21ème édition fut une réussite quant au nombre de motos inscrites : 180 pilotes et 210 cycles toutes catégories confondues.

Chacun a participé à la réussite de cette manifestation. Les pilotes et organisateurs sont toujours surpris de la qualité de l'accueil des Boesenois !

Octobre : début des répétitions de la nouvelle pièce de théâtre de la troupe de l'ACSL sur les planches de la salle des fêtes.

Le dialecte alsacien est à nouveau mis à l'honneur avec « D' Frauelist », une comédie en 3 actes de Bernd Gombold. Lucienne Hurstel, la metteur en scène avait besoin d'une jeune actrice. C'est Emilie Wolfer qui a fait ses premiers pas sur scène. Bravo à elle !

Scénario : Le maire d'une petite commune se représente aux élections municipales. Et il va apprendre qu'une seconde liste, composée uniquement de femmes, se présente aussi !...

UN GRAND BRAVO à la troupe de théâtre de l'ACSL !

Novembre : La troupe de théâtre alsacien de l'ACSL a joué 5 représentations de la pièce « D'Frauelist ». Les rires n'ont pas manqué parmi le public !

La première représentation fut précédée d'un repas (pot au feu et dessert).

Une belle réussite encore cette année pour la troupe. Les réservations furent très nombreuses ! Salle comble à Boesenbiesen !

L'ASCL vous souhaite de belles fêtes.

JOYEUX NOËL ET BONNE ANNÉE À TOUS !

REPAS GASTRONOMIQUE à BOESENBIESEN

C'était une première pour l'ACSL ! Organiser un repas « Accords Mets et Vins » à la salle des fêtes, menu gastronomique pour une soixantaine de personnes.

Comme le disait Bruno au journaliste qui était passé, « Mars, c'est une période un peu creuse pour l'association. Les compétences culinaires, on les a dans l'équipe. Pourquoi ne pas se lancer ? »

Tables dressées, décoration de salle impeccable, l'équipe en cuisine était motivée.

Principe : des amuse-bouche au dessert, en passant par l'entrée, les plats principaux (poisson puis viande), le fromage, chaque mets était accompagné d'un vin choisi avec soin. Johanna, conseillère en vins, a donné de nombreuses explications sur chaque bouteille. Arnaud a présenté chaque plat et a terminé en nous parlant de sa passion, le chocolat, qu'il nous a fait déguster en fin de repas, avec un café équitable du Pérou.

Et voilà l'équipe au grand complet : cuisine, service et présentation.

Au dire des convives, entre deux fêtes de la tarte flambée, l'idée d'un repas gastronomique à Boesenbiesen a été bonne. Tous souhaitent renouveler l'expérience.

Toute l'équipe de l'ACSL vous donne rendez-vous l'année prochaine !

WEEK-END ACSL EN FORÊT-NOIRE

C'est du côté de Donaueschingen qu'une quarantaine de membres de l'ACSL s'est rendue en bus. Au programme samedi : visite d'églises, d'une brasserie, d'un jardin, découverte de la source du Danube (Donauquelle) et une randonnée pédestre le dimanche, la « Wutachschlucht ». Ambiance assurée, bonne humeur, dégustation de bières… C'est bon de se retrouver sans « œuvrer » !

Nous voilà requinqués pour la suite des festivités ACSL de l'année. 35ème Fête de la Tarte Flambée, 21ème course de motos anciennes, théâtre alsacien… Vive l'ACSL !

21ème Grand Prix du Ried
5 & 6 octobre 2019

Les associations locales de Boesenbiesen se sont mobilisées pour faire de cette 21ème édition une belle fête de la moto en Alsace Centrale.
Cette course de régularité (sur routes) est unique en France.

En quelques mots :
215 machines inscrites,
180 pilotes
Circuit de 3,3km entre Boesenbiesen et Schwobsheim.

Le MC Ried a géré toute la partie course (règlementation, commissaires, sécurité, chronométrage...), les associations de Boesenbiesen ont géré l'intendance et le parc coureurs.

Samedi matin, avaient lieu les différents contrôles d'avant course :

- contrôle technique, pour vérifier que toutes les motos soient homologuées course et circuit.
- contrôle administratif, où chaque pilote devait présenter sa licence et un certificat médical.
- Contrôle sécurité où était vérifié le matériel des coureurs (combinaisons complètes, casques et dorsales obligatoires).
- Nouveauté cette année, la distribution de transpondeurs, petits boitiers électroniques qui facilitent le chronométrage dans les épreuves.

La matinée était aussi consacrée aux derniers réglages. Les coureurs sont des passionnés qui bichonnent leurs vieilles mécaniques (la moto la plus ancienne est de 1929 !) L'après-midi, les 9 catégories de motos se sont élancées sur le circuit pour les essais.
Les spectateurs ont pu voir Didier Pirotte, pilote belge de Grand Prix en Moto 2 avec sa Kalex Honda 600 de 2018, ainsi que le tandem Schwärzel Werner et Huber Andreas, champions du monde de Side car en 1982. Ils ont fait dimanche leur dernière course, après une longue et prestigieuse carrière. Serge Hamm était au guidon d'une Yamaha TZ 250, pilotée par Christian Saron sur grand prix.

Cette année, 2 Boesenois étaient inscrits. Romain Wunsch (classe 7 sur NSR 125) et Frédéric Wunsch (classe 9 sur Honda CB750).

Malgré une météo plutôt humide samedi et dimanche matin, cette 21ème édition a été une belle réussite.

Dimanche, le public était nombreux. L'ensemble des bénévoles a assuré quant à la logistique sur les différents stands tenus : buvettes, grillades, frites, repas burgers (avec viande locale !) et stand gâteaux-pâtisseries.
Encore un weekend festif à Boesenbiesen, nous avons été complimentés pour notre savoir-faire et notre accueil chaleureux

Gaby (Chorale), Arnaud (CJB), Bruno (ACSL), Emilien (Amicale Pompiers)

La presse a bien couvert l'événement ! Plusieurs pleines pages pour décrire et expliquer la course, son fonctionnement et toutes les informations nécessaires au public.
Sans oublier les Wunsch, père et fils ! Bravo pour votre participation !

NTRE-ALSACE

LUNDI 7 OCTOBRE 2019

BŒSENBIESEN Moto club du Ried

21e Grand Prix du Ried fait le plein

du Ried
-end par
Ried n'a
ne bonne
215
urse, il a
mplet ».

a Ried n'est
comme les
ourse de ré-
anciennes
3,3 km sur
ue en Fran-
s jamais eu
nous som-
es de notre
ent de plus
à maîtriser,
raun, le pré-
ub du Ried.
t, c'est qu'il
a de jeunes
ont mon vé-
offrey Ni-
du circuit,
sur le pad-
organisation
Grand Prix
du Ried. »

Samedi, après les contrôles d'usage des motos et des équipements des coureurs par les commissaires, les essais sur le circuit ont commencé entre les averses successives. « Nos concurrents sont équipés, connaissent les difficultés de la route mouillée et savent en tenir compte », précise Daniel Braun.

La ronde des motards à travers Schwobsheim. Photo DNA

Le Grand Prix de père en fils

Parmi les coureurs de ce 21e Grand Prix, des passionnés de motos, souvent aux tempes grisonnantes, qui bichonnent leurs machines tout au long de l'année : des grands noms comme Didier Pirotte, pilote belge, ou les pilotes de side-car Werner Schwarzel et Huber Andréas qui ont décidé de terminer leur longue et prestigieuse carrière de pilote à Boesenbiesen.

Mais il y a aussi les pilotes locaux comme Frédéric Wunsch, 46 ans, qui n'avait qu'à traverser la route avec sa Honda 750 CBX de 1987 pour accéder au paddock. Il y a aussi son fils Romain, 19 ans le 20 octobre, qui a son permis moto depuis deux mois, qui est le plus jeune concurrent et pour qui c'est la première course. « La moto, c'est une passion commune que j'ai plaisir à partager avec mon fils », explique Frédéric, que sont Claudine et Pierrot Gontuez, qui participent au Grand Prix du Ried depuis le début, qui m'ont offert cette Honda NSR 125 de 1987, à la seule condition que je la retape et que je participe au GP, explique Romain. J'ai un peu de fierté à représenter le moto club du Ried et, surtout, à participer à ma première course dans mon village natal. »

GR

s conseils à son fils
a première participation

La course des side-cars, toujours aussi spectaculaire.

8 Selestat et sa région

LUNDI 7 OCTOBRE 2019 | L'ALSACE |

Grand prix du Ried

Plus de 200 motards sur la ligne de départ

« I

Des images prises sur la route

Des armures de cuir

« On a 14 ans, on est des gamins ! »

Paroisse Soirée Bol de riz

La traditionnelle soirée "Bol de Riz" des communautés de paroisses d'Artolsheim et Marckolsheim a eu lieu mercredi à la salle polyvalente de Boesenbiesen. Une centaine de personnes était présente.

A 19 heures, le Père Jean-Marie a accueilli l'assemblée et remercié la commune de Boesenbiesen pour la mise à disposition gratuite de la salle des fêtes. Un groupe d'enfants a expliqué son travail suite aux réunions « Kilomètres Soleil » et présenté deux chants au public attentif.

Deux hectares au Bénin.
Madame Gendre, présidente de l'Association "Passerelle pour la vie" a développé le projet de construction d'un orphelinat au Bénin : "A l'heure actuelle, nous avons acquis un terrain de deux hectares dans une région au sud du Bénin, près de Cotonou. Celui-ci est encore en friche. Nous avons lancé les devis, mais il faudra d'abord défricher puis suivre la mise en route du chantier. Tout cela coûte de l'argent, nous avons besoin de fonds !" expliquait-elle.
Suite à cette présentation, les questions furent nombreuses dans la salle.
Les enfants inscrits à la Profession de Foi ainsi que les confirmands, ont distribué le traditionnel bol de riz préparé le matin par des bénévoles, des membres du conseil pastoral et des membres de la communauté de paroisses d'Artolsheim et de Marckolsheim. Une urne a circulé pendant le repas afin de récolter les dons des paroissiens.
En fin de soirée, vers 21 heures, chaque participant s'est vu remettre un bricolage sur le thème de la Semaine Sainte, bricolages préparés en fin d'après-midi par les enfants de la Pause Caté.

Présentation du projet à Cotonou par Mme Gendre et Père Jean-Marie

Remise de l'enveloppe avec les dons à la présidente de l'association "Passerelle pour la vie"

L'ensemble des dons a été remis à la présidente de l'association : les bénéfices des actions de Carême des servants d'autel d'Artolsheim, des enfants qui ont participé aux Kilomètres Soleil et les dons de la soirée Bol de riz. Au total, Madame Gendre a reçu une enveloppe avec 2200€ pour son association "Passerelle pour la vie".
Un grand merci à toutes les personnes qui sont venues soutenir cette action.

Contact : Association "Passerelle pour la vie"
Mme Gendre, 32 rue de la Chine, 75 002 Paris.
mag.jaufinez@hotmail.fr

Le Club des Jeunes

Président : M. DENU Arnaud
Siège : 35 rue Principale
☎ : 06 84 82 70 54

PAQUES :

Comme chaque année, le Club des Jeunes de Bœsenbiesen a organisé une matinée de jeux pour les enfants le lundi 22 avril. Les plus grands enfants ont pu participer à un jeu de piste dans le village, et les plus jeunes se sont retrouvés au local afin d'y faire un bricolage.

S'en est suivie la traditionnelle chasse aux œufs, où petits et grands ont pu repartir avec des friandises et chocolats que le Lapin de Pâques a laissés dans les nids préparés dans un pré.

Les parents ont ensuite été invités au Club des Jeunes pour découvrir le gagnant du concours de dessin et de bricolage que les enfants ont pu réaliser chez eux, sur le thème du lapin participant à la coupe du monde.
Après la remise des prix, le traditionnel apéritif du lundi de Pâques a été servi.

BEACH SOCCER :

Le 28 juillet dernier, le Club des Jeunes et l'Amicale des Sapeurs-Pompiers ont choisi de bousculer la tradition et d'organiser le premier tournoi de Beach Soccer de Bœsenbiesen.
Pour celles et ceux qui n'étaient pas présents, il s'agissait d'une compétition de foot sur sable où l'acheminement de plus de 120 tonnes de sable a été nécessaire !! Une vingtaine d'équipes ont pu s'affronter dans la joie et la bonne humeur durant toute la journée.

Qui dit nouveau sport dit nouveau repas ! En effet, tout a été une première et le repas servi était sous forme d'assiette ou sandwich "kebab" à base de viande de poulet ou de porc.
À en croire les différents retours, cette nouvelle formule a fait l'unanimité auprès des personnes présentes. Cette première à Bœsenbiesen a été un franc succès et laisse présager un avenir serein.
Nous tenons également à remercier tous les partenaires pour leur soutien à tous niveaux.

HALLOWEEN :

Le club des jeunes de Bœsenbiesen a organisé sa traditionnelle soirée Halloween le 31 octobre au soir. Les enfants étaient attendus pour partager la soupe au potiron faite maison, et après un repas bien copieux, monstres, vampires et sorcières sont partis à la chasse aux bonbons dans le village. Ce soir-là, les enfants ont récolté plusieurs kilos de friandises, et chacun a pu repartir avec un sac généreusement garni. Nous remercions les Bœsenois pour leur générosité sans faille.

Bien qu'essoufflés par cette folle chasse aux bonbons à travers les rues du village, les enfants ont encore eu la force de regarder un film intitulé le Roi Lion, qui a plu tant aux plus petits qu'aux plus grands.

LA VIE ASSOCIATIVE

SORTIE TRAMPOLINE PARC :

Le samedi 9 novembre 2019, les enfants du village, âgés entre 6 et 10 ans, ont pu se rendre au trampoline parc de Mundolsheim pour une après-midi. Les enfants ont pu se dépenser et s'amuser sur les différentes zones qu'offrait le complexe. Après une heure de sauts, de cascades et de rires, les enfants ont pu prendre un bon goûter et nous sommes rentrés à Bœsenbiesen, avec des enfants bien fatigués.

SORTIE BOWLING – LASER GAME :

Les collégiens de Bœsenbiesen ont pu se rendre au Bowling – Laser Game de Dorlisheim le samedi 30 novembre 2019. Les adolescents ont pu faire deux parties de bowling, puis ils se sont rendus du côté Laser Game. Après une session où chacun a essayé d'éviter les tirs de ses camarades, nous sommes rentrés à Bœsenbiesen bien plus fatigués qu'en début d'après-midi.

SAINT NICOLAS :

Le Saint Nicolas est venu rendre visite aux enfants du village le vendredi 6 décembre au soir. Après quelques chants dans la cour de l'école, les enfants ont rencontré le Saint Nicolas, qui a dit un mot à chacun d'entre eux. Les plus grands se sont réchauffés avec un verre de vin chaud tandis que les enfants ont reçu friandises, pains d'épices et clémentines du Saint Nicolas.

Nous tenons à vous remercier pour votre participation et votre soutien depuis de nombreuses années, et nous vous souhaitons de belles fêtes de fin d'année.

DON DU SANG : Nette baisse à remonter en 2020

Notre don du sang répond au besoin transfusionnel des malades. Il s'agit de soigner environ 1 m malades dont 50% par transfusion sanguine et 50% par des Médicaments Dérivés du Sang (MDS) avec 10 000 employés est le seul organisme français agréé à réaliser les prélèvements. Le LFB (Laboratoire de Fractionnement du Sang) ne couvre que 35% du besoin français en MDS et attend une usine à Arras pour 40 millions d'euros dont le financement est recherché. Le gouvernement fera peut-être appel à des concours privés ce qui pose un problème éthique si notre sang gratuit permettait à des actionnaires de toucher des dividendes.

La cour des comptes suit l'EFS déficitaire et demande un suivi de l'utilisation de l'argent public perçu, le nôtre. Une redistribution nationale égalitaire des subventions aux régions/ départements et la contribution à la collation fixée à 3 €/donneur sont instaurés à compter du 1er janvier 2020. Cela amène une diminution de 1,20 €/donneur pour le 67 et 68, seuls départements à toucher 4,20 €uros, mais les autres n'avaient que 1,50 à 2 €. C'est le prix du plateau EFS que vous découvrirez le 23 janvier. Nous assurerons ensuite les repas avec le surplus de la vente de nos calendriers.

425 poches ont été prélevées **(- 10,3 %) en 2019**, soit **85 dons en moyenne par collecte contre 95 en 2018**. La baisse constatée est générale et en particulier au niveau des nouveaux donneurs au nombre de 14 contre **25 soit moins 44%**, ce qui doit constituer pour nous une source de progrès et de travail.

Ainsi Mussig est passé de 219 à 200 (- 9,5%), Baldenheim de 102 à 97 (-9,5%), HESSENHEIM de 45 à 39 (- 13%), BOESENBIESEN de 41 à 36 (- 12%), ARTOLSHEIM de 40 à 28 (- 30%) et SCHWOBSHEIM de 27 à 25 (- 7,5%). Les 14 **nouveaux donneurs** contre 25 en 2018 venaient pour 5 de Mussig et de Baldenheim, 2 de Muttersholtz et 1 d'Artolsheim et de Schwobsheim.

Les dates pour les collectes de sang 2020 sont les jeudis **23 janvier** (suivi de l'Assemblée Générale), **26 mars, 28 mai, 24 septembre et 26 Novembre à la salle des fêtes de 17h00 à 20h00**.

La navette de ramassage plasma a été arrêté à compter de mars 2019 car cela n'était pas rentable pour l'EFS Strasbourg à une heure où ils ne rencontrent aucun problème pour remplir leurs lits de prélèvement.

Roland OECHSEL, notre vice-président de Baldenheim a souhaité se retirer. Il sera remplacé par Mme ENTZ de Baldenheim cette année. Notre comité s'est bien rajeuni avec l'arrivée Virginie FRUH et Majoric LOSSER pour Mussig ainsi que Jérémy GUTH de Hessenheim.

Le 24 janvier 2019, plusieurs fidèles donneurs ont été honorés : 1 médaille d'OR avec DEUX PALMES pour RUDLOFF Benoit (plus de 200 dons), 1 médaille d'ARGENT pour BAPTIST Xavier (plus de 75 dons) ainsi que 8 BRONZE 3ème niveau, 8 BRONZE 2ème niveau et 20 BRONZE 1er niveau.

La fête du céleri des 24 et 25 août 2019 a rencontré un réel succès. Nous avons assuré avec la chorale le montage et l'organisation de la cour de la famille ROESCH que nous remercions pour son excellent accueil. Un nouveau repas a été préparé par le cuisinier LUNG Michel dont le fils habite Mussig.

Une autre nouveauté dans la cour était le bal organisé pour les jeunes qui a été une grande réussite dans une parfaite entente avec les bénévoles de l'amicale des Phénomènes du Ried. C'est lui qui a également confectionné le dessert local, tout restant à améliorer pour l'édition 2021 après ce premier jet d'essai.

10 nouveaux secouristes ont été formés en 2019 : D'ADAMO Séverine, HEINZ Yohan, HENNER Murielle, SCHAERLINGER Valérie, STOTZ Thomas et Margaux et ZEIGER Julie de Mussig ainsi que HIUNSIGER Anaïs et Laurie et RAZAFINDRAZAKA Barbara de Baldenheim.

Une séance de recyclage du brevet de secourisme a également été organisée le dimanche matin 1er décembre 2019 à la Salle des Fêtes afin de permettre aux initiés de réviser leurs acquis et de maitriser les nouveautés.

Le Comité vous souhaite une **merveilleuse année 2020** et vous attend nombreux aux différentes collectes.

Jean-Claude HILBERT, Président ADSB MUSSIG et Environs
Lucien SCHWOEHRER, Représentant local ADSB MUSSIG et Environs

ZOOM SUR...

BILAN DU MANDAT 2014-2020

	COUT total HT	Recette	Solde	subvention	Emprunt	Autofinancement	CCRM
SALLE participation ACSL	834 489,00 €			411 500,00 € dont 110 000	200 000,00 € dont 70 000	222 989,00 €	
LOTISSEMENT 1 et 2 tranche soit une valorisation de 1200 euros ares voirie comprise	605 000,00 €	725 785,00 €	120 785,00 €				
Aires de traitement	pas de dépense pour la commune hors gestion du dossier						
Amenagement entrée Nord fond de concours CCRM	143 124,00 €			17 816,00 € 20 000,00 €		39 554,00 €	65 754,00 €
Accessibilité Mairie	8 300,00 €			3 131,00 €		5 169,00 €	
Extension PEA rue Quellgraben création et vente de 2 terrains +viabilisation de 2 terrains soit valorisation du terrain de 1800€ ares voirie comprise	117 000,00 €	167 000,00 €	50 000,00 €				
Achat de materiel de désherbage et balayage	19 213,00 €	7 000,00 €		8 878,00 €		3 335,00 €	
Ecole numérique	11 931,00 €			5 965,00 €		5 966,00 €	
Remise en peinture salle de classe	1 600,00 €					1 600,00 €	
Eclairage public	changement de toutes les lampes sur les mâts col de cygne et les boules par des lampadaires LED financés par la CCRM						
Portail Salle	8 760,00 €					8 760,00 €	
TOTAL	**1 749 417,00 €**	899 785,00 €	170 785,00 €	467 290,00 €	**200 000,00 €**	**287 373,00 €**	65 754,00 €

Soit un total 1 749 417 € d'investi pour 487 373 € de fonds propre dont 200 000 de prêt sur 20 ans pour la salle

Pour l'éclairage public la CCRM a fait du relamping pour 20 luminaires led sur l'ensemble de la période pour un montant total hors subvention de 19964,00 euros 11/12/2019
Cela permet d'avoir un éclairage plus uniforme tout en faisant des économies.

ZOOM SUR...

CONSTRUCTION D'UN ABRI ASSOCIATIF

ABRIS ASSOCIATIF

	DEPENSES				RECETTES	
MARCHES		**estimation 1**	**MONTANT HT estimé architecte**	**Montant ht attribué lors de l'appel d'offre**		**Montant Prévu**
WOLF SYSTEMES	*Lot 1-CHARPENTE BOIS*	*93 360,00 €*	149 000,00 €	**80 500,00 €**	*CD67 fonds de solidarité com*	100 000,00 €
ARTISANS ASSOCIES	*Lot 2-COUVERTURE*		44 000,00 €	**32 000,00 €**	*CR prévue 58752,00*	73 440,00 €
ARTISANS ASSOCIES	*Lot 3-PHOTOVOLTAIQUE*	*90 000,00 €*	90 000,00 €	**79 997,56 €**	*Fonds de concours CCRM*	10 000,00 €
BN France	*Lot 4-Menuiserie extérieure serrurerie*	*10 000,00 €*	13 000,00 €	**12 600,00 €**	*Climaxion*	19 000,00 €
ESCHRICH	*Lot 5-SANITAIRE*	*20 000,00 €*	12 000,00 €	**8 056,14 €**	*SOUS TOTAL SUBV (59,14 %)*	202 440,00 €
MAT	*Lot 6 ELECTRICITE*	*20 000,00 €*	37 000,00 €	**38 000,00 €**	*Emprunt*	90 000,00 €
	ASSAINISSEMENT			**6 000,00 €**	*SOUS TOTAL*	292 440,00 €
	BRANCHEMENT PHOTOVOLTAIQUE			**12 708,18 €**	*Autofinancement*	49 871,88 €
SOUS-TOTAL	**Lots marchés**	233 360,00 €	345 000,00 €	**269 861,88 €**		
COMMUNE	*Lot 16-gros œuvre régie*118000*	*57 500,00 €*	50 000,00 €	**54 000,00 €**		
TOTAL	**Lots marchés + lot régie**	**290 860,00 €**	**395 000,00 €**	**323 861,88 €**		
MO	*WACH Hubert -montant total HT*	*2 400,00 €*	5 500,00 €	**5 500,00 €**		
	SIB ETUDES	*500,00 €*	4 500,00 €	**4 500,00 €**	***TOTAL***	**342 311,88 €**
	ETUDES ELECTRIQUE		5 000,00 €	**5 000,00 €**		
#REF!			0,00 €			
MISSION SPS / CT			0,00 €		PHOTOVOLTAIQUE	
	QUALICONSULT bureau contrôle		850,00 €	**850,00 €**	RECETTE annuelle	10 000,00 €
#REF!	*GINGER ETUDE DE SOL*		2 600,00 €	**2 600,00 €**	Remboursements annuelles prêt	9 400,00 €
SOUS-TOTAL	**MO**	2 900,00 €	18 450,00 €	**18 450,00 €**	gain prévisionnel après amortissement de	
DIVERS	*REGIE FONCTIONNEMENT*				l'investissement au bout de 20 ans	**120 000,00 €**
	REGIE INVESTISSEMENT					
#REF!						
	TOTAL MARCHES -+ MO	***293 760,00 €***	***413 450,00 €***	**342 311,88 €**		

L'abri à côté du city stade ayant fait son temps, le conseil a pris la décision après consultation de L'ACSL de construire un nouvel abri.

Pour limiter l'investissement, une installation photovoltaïque sera mise en place ce qui permettra à terme de financer le bâtiment.

Un prêt de 10 ans permet de payer l'installation photovoltaïque et de dégager par la suite environ 120 000 euros donc largement plus que le reste à financer par la commune.

La préparation et la recherche des subventions ont été plus longues que prévues mais le début des travaux se fera encore avant les élections.

COMPTE ADMINISTRATIF 2018

SECTION DE FONCTIONNEMENT

DEPENSES

	Nature de la dépense	2018	2017
O11	Charges à caractère général	44 394,63 €	44 990,05 €
O12	Charges de personnel et frais assimilés	80 153,29 €	77 134,61 €
O14	Atténuation de produits - FNGIR et FPIC	26 088,00 €	25 912,00 €
65	Autres charges de gestion courante	14 616,36 €	14 831,05 €
66	Charges financières	6 265,76 €	4 664,76 €
67	Charges exceptionnelles	364,28 €	364,28 €
TOTAL		**171 882,32 €**	**167 896,75 €**

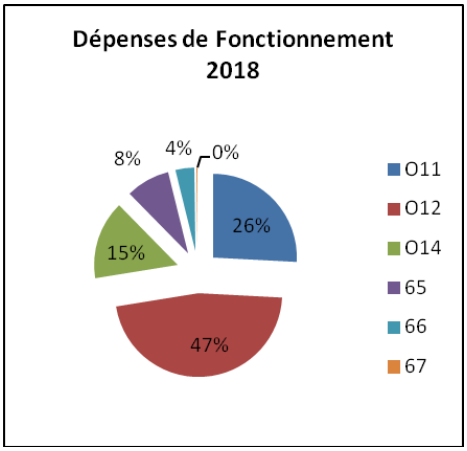

Commentaires

Chapitre 012 : secrétariat dédoublé sur 2 mois.

Chapitre 66 : une partie des intérêts des prêts a seulement été payé en 2018.

RECETTES

	Nature de la recette	2018	2017
O13	Atténuation de charges	17 094,83 €	10 951,34 €
70	Produits des services, domaine et ventes diverses	14 912,03 €	22 912,01 €
73	Impôts et Taxes	110 344,76 €	105 129,80 €
74	Dotations, subventions et participations	71 153,93 €	67 911,55 €
75	Autres produits de gestion courante	0,00 €	5 700,00 €
77	Produits exceptionnels	2 172,96 €	384,58 €
2	Excédent de Fonctionnement 2017	0,00 €	55 755,98 €
TOTAL		**215 678,51 €**	**268 745,26 €**

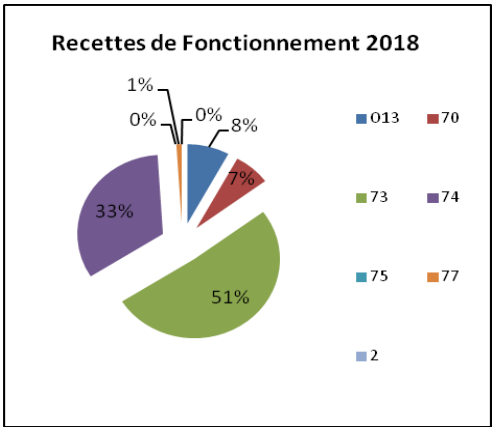

Commentaires

Chapitre 013 : récupération de charges de 2017 en partie.

Chapitre 70 : manque fermages de 2018.

Chapitre 75 : manque loyer du Sdis pour la caserne qui sera récupéré en 2019.

Chapitre 77 : participation aux frais d'entretien de l'outillage de la Commune de Schwobsheim et de Richtolsheim

COMPTE ADMINISTRATIF 2018

SECTION D'INVESTISSEMENT

DEPENSES

	Nature de la dépense	Prévu	Réalisé
20	Immobilisations corporelles	1 500,00 €	974,90 €
21	Immobilisations corporelles	461 100,00 €	195 429,31 €
16	Emprunt et dettes assimilées	33 100,00 €	33 000,00 €
4581	Opération pour le compte de tiers	122 822,20 €	36 088,72 €
O20	Dépenses imprévues	0,00 €	0,00 €
40	Opération d'ordre	0,00 €	0,00 €
TOTAL		**618 522,20 €**	**265 492,93 €**

Chapitre 21 : Concerne l'aménagement de l'entrée Nord du village, une partie des travaux à la salle ainsi que l'achat de la balayeuse.

Chapitre 16 : le prêt du bâtiment mairie - école s'est achevé fin 2017.

Chapitre 4581 : travaux pour lotissement Nachtweid 2e tranche.

RECETTES

	Nature de la recettes	Prévu	Réalisé
13	Subventions d'investissement reçues	336 700,00 €	50 535,11 €
10	Dotations, fonds divers et réserves	12 500,00 €	15 222,01 €
O21	Virement de la section de fonctionnement	0,00 €	0,00 €
1068	Excédent de fonctionnement capitalisé	100 848,51 €	100 848,51 €
OO1	Excédent d'investissement reporté 2017	168 473,69 €	168 473,69 €
TOTAL		**618 522,20 €**	**335 079,32 €**

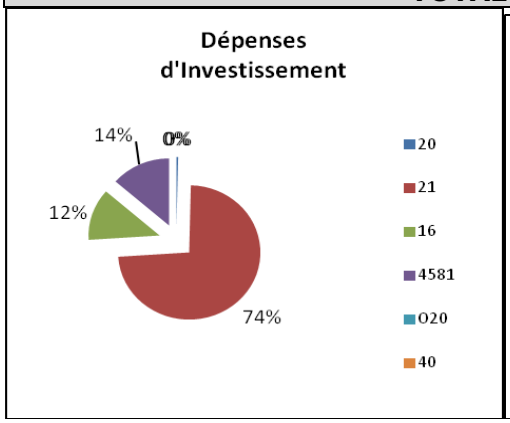

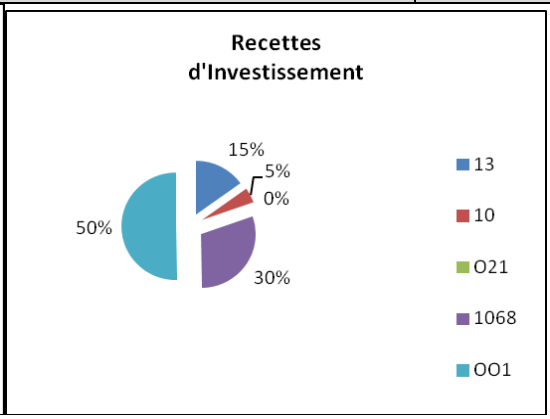

BALANCE GENERALE - exercice 2018

	DEPENSES	RECETTES	Excédents
Section de fonctionnement	171 882,32 €	215 678,51 €	43 796,19 €
Section d'investissement	265 492,93 €	335 079,32 €	69 586,39 €
Report en section d'investissement			
TOTAL	**437 375,25 €**	**550 757,83 €**	
Résultats de clôture de l'exercice	**113 382,58 €**		

A QUI APPARTIENNENT CES OBJETS TROUVÉS ?

Malgré de nombreux rappels à propos des déjections canines, la place de la mairie, les espaces verts et les trottoirs sont REGULIEREMENT souillés. Il est TRES désagréable de marcher sur une crotte, sans parler de l'aspect visuel négatif pour une commune aux 3 fleurs.

Même si la plupart des maîtres font attention et ramassent les besoins de leur cher toutou, il suffit de deux ou trois propriétaires récalcitrants pour polluer l'espace public.

Et ce n'est pas en jetant un mouchoir en papier sur la déjection que l'on arrange la chose !

La (le ?) responsable en question se reconnaîtra. Qu'elle (qu'il ?) s'imagine un instant la surprise de son concitoyen qui, par civisme, ramasse le mouchoir !

Alors de grâce, lorsque vous promenez votre ami à quatre pattes, munissez-vous d'un sac que vous enfilerez comme un gant pour ramasser sa crotte, qui, au retour de la promenade, sera jeté dans votre poubelle grise.

Un village accueillant est un village propre !

SMICTOM

Les consignes de tri

DANS MON BAC JAUNE, JE RECYCLE :

- ✓ les bouteilles et flacons en plastique
- ✓ Les papiers et cartons
- ✓ Les briques alimentaires
- ✓ Les boîtes aérosols et canettes métalliques

Recommandations :

- Déposer les emballages en vrac
- Attention, pas de verre dans le bac jaune

Bien vider le contenu des emballages sans les rincer avant de les mettre dans le bac

DANS MON **BAC GRIS**, JE JETTE :

- ✓ les articles d'hygiène et les papiers et cartons souillés
- ✓ Les emballages plastiques et polystyrène
- ✓ Les restes de repas

Recommandations :

- déposer les déchets dans des sacs fermés
- Attention, pas de verre dans le bac gris

JE RECYCLE LE VERRE, UNIQUEMENT, DANS LES **CONTENEURS A VERRE** :

ATTENTION ! Je ne jette pas les ampoules, la vaisselle ou les pots de fleurs cassés

POUR TOUS LES AUTRES DECHETS JE VAIS EN DECHETERIES

Déchèteries de Barr, Benfeld, Boofzheim, Mackenheim, Sainte Marie-aux-Mines, Scherwiller Sundhouse et Villé:

Horaires d'été

Du mardi au vendredi
du 1er avril au 31 octobre :
de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 18h00
le samedi
de 8h00 à 12h00 et de 13h00 à 18h00

Horaires d'hiver

Les Mardi, mercredi et vendredi
du 1er novembre au 31 mars :
de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h00
le samedi :
de 8h00 à 12h00 et de 13h00 à 17h00

Passage en déchetterie

Une limite fixée à 24 passages par an.

En 2016, les 8 déchèteries ont accueilli 440 000 visites. Les chiffres obtenus grâce à la mise en place du dispositif OPTIMO ont permis de mettre en lumière de grandes disparités d'usages : 30% des visites en déchèteries sont effectuées par 7% des usagers. Pour garantir l'équité de service, le SMICTOM a décidé, à partir du 1er janvier 2018, de limiter à 24 passages par an en déchèterie compris dans la redevance pour chaque déposant. Les passages supplémentaires seront possibles, mais facturés à hauteur de 5€ par passage.

Le nombre de passages effectués sera visible au niveau de la borne d'accès lorsqu'on badgera.

SMICTOM

Depuis octobre 2019, la Commune est équipé de deux bornes biodéchets : une derrière l'église près du conteneur à verre et une autre rue des Saules sur la placette de retournement. Si vous n'avez pas encore récupéré votre kit (un bioseau et un paquet de 100 sacs kraft), il vous suffit de venir en mairie aux heures d'ouverture avec la carte Optimo. En complément du composte, cela vous permettra d'alléger le bac gris et de contribuer au recyclage des déchets qui peuvent servir d'engrais, de production de biogaz ou encore de production de chaleur.

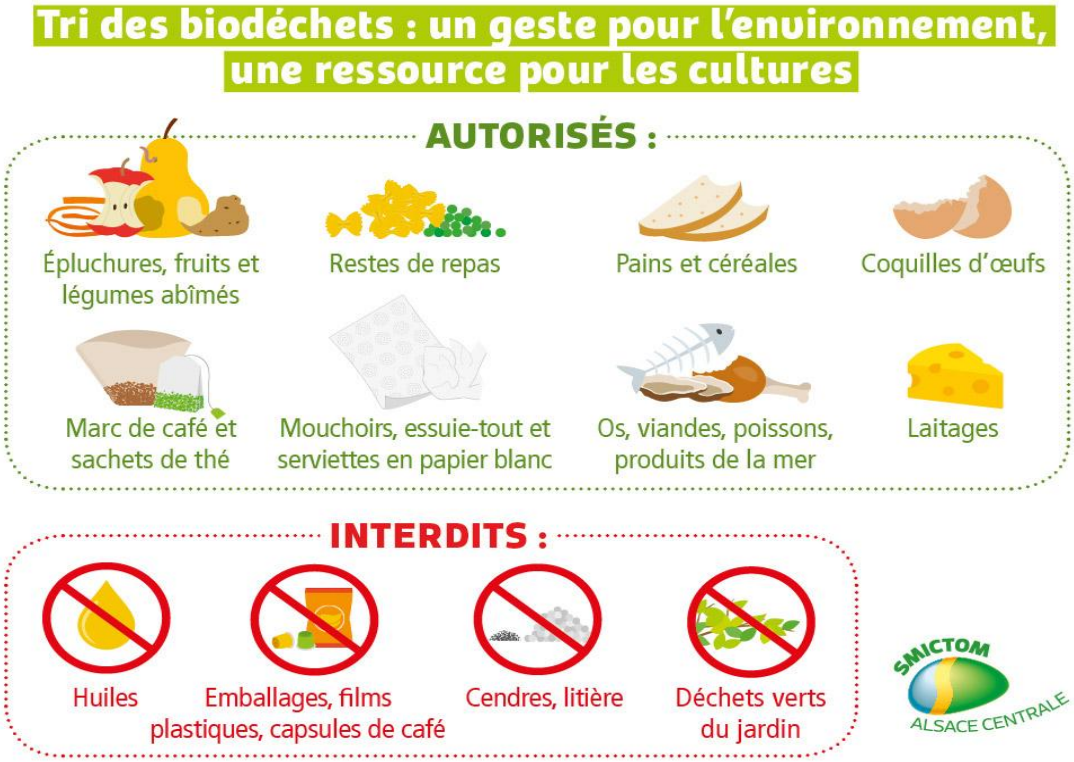

Au 1er janvier 2020, une nouvelle redevance sera calculée sur le bac gris. En effet, le Smictom estime que les biodéchets représentent environ 30% du volume du bac gris. De plus, le bac présenté pour la levée n'était jamais rempli au maximum de sa capacité. De ces faits, le nombre de levées du bac gris est réduit à 36 fois par an (un peu comme le bac jaune qui est ramassé tous les 15 jours). Ci-dessous la nouvelle tarification pour 2020 :

	Volume de l'abonnement en litres	60	80	120	180	240	340	770
	Abonnement annuel	187 €	220 €	284 €	381 €	479 €	640 €	1 336 €
	Abonnement annuel écarts	166 €	191 €	241 €	316 €	392 €	518 €	1 059 €
PORTE-À-PORTE	Levée supplémentaire au delà de 36	3 €	4 €	6 €	8 €	11 €	15 €	34 €
ou POINT DE REGROUPEMENT	Nombre d'ouvertures dans l'abonnement	44	58	87	130	173	245	555
	Ouverture supplémentaire				2,50 €			

Feuilles mortes, végétaux : peut-on brûler les déchets verts de son jardin ?

Si vous avez un jardin, vous êtes confronté chaque automne et en période de taille à la question suivante : que faire de mes déchets verts ? Puis-je brûler feuilles et végétaux dans mon jardin ? La question se pose aussi pour le voisinage qui peut être gêné par les fumées… Brûlage des déchets verts : quelle est la réglementation ?

Brûler ses déchets verts au jardin est interdit sauf dérogation.
© iStock

Brûler feuilles mortes, branches, tontes… Quelle réglementation ?

Que ce soient des feuilles mortes, de l'herbe issue des tontes, des branches de végétaux coupées suite à une taille ou un élagage… **Vous ne pouvez pas brûler vos déchets verts dans votre jardin**. La loi l'interdit.

Seule exception possible, si vous habitez une commune rurale :

- Sans déchetterie et ne proposant pas de collecte sélective des déchets verts.
- Où s'applique une obligation de débroussaillement ou un plan de prévention des risques incendie de forêt (PPRif).

Pour savoir si votre commune est concernée par cette dérogation, il vous faut contacter votre mairie. L'arrêté préfectoral disponible vous précisera les conditions dans lesquelles il est possible de brûler vos végétaux.

Brûler ses déchets verts à l'air libre : attention à l'amende, voire plus !

En cas de non-respect de l'interdiction, vous êtes passible d'une **amende** pouvant aller jusqu'à 450 €.

De plus, les voisins, gênés par les fumées, peuvent saisir le tribunal d'instance et engager votre responsabilité pour « **nuisances olfactives** », qui constituent un trouble anormal du voisinage. Vous risquez alors de devoir payer des dommages et intérêts, et la résiliation de votre bail si vous êtes locataire.

Brûler ses déchets verts au jardin constitue un véritable danger

En termes de pollution de l'air et de santé publique
Quand on brûle ses déchets à l'air libre, la combustion des végétaux émet des polluants tels que des particules fines ou des gaz toxiques ou cancérigènes.
A noter : un seul feu de jardin de 50 kg de végétaux équivaut en particules fines, toxiques mutagènes et cancérigènes à 7 300 km pour une voiture diesel récente[1].

En termes de risques d'incendie
Les brûlages dans le jardin peuvent être à l'origine de départ de feu, notamment par temps sec et en cas de vent : inflammation de la végétation environnante ou envol de flammèches provoquant par rebond un incendie un peu plus loin.

(1) Source : http://www.prevention-incendie-foret.com

Feuilles mortes, taille de végétaux : que faire de ses déchets verts ?

Plusieurs solutions écologiques s'offrent à vous :

- **Le compostage des déchets verts**

Tous vos végétaux sont compostables. Les **déchets verts** (tontes de pelouse…) apportent de l'azote et une certaine humidité au compost. Les **déchets bruns** (feuilles mortes, branches) sont une source de carbone. Pour les branches épaisses, mieux vaut les couper en petits morceaux afin de réduire le temps de leur dégradation.
A bannir néanmoins : les végétaux malades ou atteints de parasites, les mauvaises herbes montées en graines.

- **L'utilisation des déchets verts au jardin**

Votre **tonte de gazon** peut être aussitôt déposée dans vos massifs afin d'empêcher les mauvaises herbes de pousser. Attention néanmoins à ne pas la placer en couche trop épaisse pour éviter la pourriture. Vous pouvez aussi l'utiliser dans votre potager : l'azote de l'herbe apporte un bon coup de pouce aux légumes. N'oubliez pas non plus que grâce à simple mulching, l'herbe coupée est broyée dans la tondeuse et répartie sur l'ensemble de la pelouse, la nourrissant.

Si vous avez un grand jardin, il peut être intéressant d'investir dans un **broyeur de végétaux**. Vous pouvez ainsi transformer vos branches d'arbustes en **petits copeaux** à intégrer dans vos massifs fleuris (prévoir au moins 5 centimètres d'épaisseur). De cette façon, vous évitez les travaux pénibles de désherbage et vous disposez d'un joli tapis végétal et gratuit remplaçant les copeaux de bois achetés dans le commerce.

- **Comment recycler les feuilles mortes tombées à l'automne ?**

Il vous est d'abord possible de les rassembler au pied des arbres pour leur apporter un **engrais naturel**. Vous pouvez aussi les disposer sur la terre d'un potager pendant l'hiver.
Sinon, les **feuilles mortes constituent un excellent isolant** (paillis) pour protéger du froid vos plantes les plus fragiles. Disposez-les au pied des végétaux (bananier, palmier…) et recouvrez-les d'un grillage ou d'un voile d'hivernage pour les maintenir en place.
Ramassées sèches, vous pouvez aussi stocker les feuilles mortes dans un grand sac poubelle, que vous percerez de petits trous pour une meilleure aération. Au bout d'une bonne année, vous aurez confectionné un **superbe terreau** !

- **La déchetterie**

Enfin, si vous n'avez aucune utilisation possible au jardin, amenez vos déchets verts à la déchetterie la plus proche.

VOS PAPIERS D'IDENTITE

Carte Nationale d'Identité (CNI) et passeports biométriques

Toute demande peut être déposée, au choix du demandeur, dans l'une des mairies équipées d'un dispositif de recueil n'importe où en France. La liste pour le Bas-Rhin est la suivante : Bischheim, Bischwiller, Brumath, Drulingen, Eckbolsheim, **Erstein**, Fegersheim, Geispolsheim, Haguenau, Hoenheim, Illkirch Graffenstaden, Ingwiller, La Wantzenau, Lauterbourg, Lingolsheim, Molsheim, Niederbronn les Bains, **Obernai**, Ostwald, Sarre-Union, Saverne, Schiltigheim, Schirmeck, **Sélestat**, Souffelweyersheim, Strasbourg, Truchtersheim, Vendenheim, **Villé**, Wasselonne, Wissembourg.

Tout habitant de BOESENBIESEN souhaitant l'établissement, le renouvellement, le remplacement de sa carte d'identité ou passeport est invité à se rendre dans l'une des communes pour effectuer sa demande. A noter que vous devrez récupérer votre titre dans la mairie où vous avez fait votre demande.

Toutefois, nous vous conseillons de contacter la mairie de Boesenbiesen au préalable afin de prendre tous les renseignements utiles pour établir vos demandes et notamment prendre connaissance des justificatifs à joindre.

A toutes fins utiles, vous trouverez ci-dessous des informations concernant **l'accueil du public à la mairie de Sélestat** (site le plus proche de Boesenbiesen) :

Attention, une prise de RDV est nécessaire pour déposer un dossier complet. Compte tenu du temps de traitement, la prise en compte des demandes est arrêtée 30 minutes avant la fermeture des services concernés. La présence du demandeur mineur ou majeur au dépôt du dossier est obligatoire ainsi qu'au retrait pour toute personne à partir de 12 ans.

⚠ **En cas de très forte affluence, le service se réserve le droit de ne plus accepter de nouveaux dossiers à partir de 10h30 le matin et 16h l'après-midi et ceci afin de traiter les demandes des personnes déjà en attente**.

La borne située à la mairie du Centre Ville ne prend plus de nouvelles demandes les lundis et jeudi après-midi. Ces demi-journées sont consacrées à la remise des pièces d'identité. En revanche, il vous est toujours possible de vous rendre à la mairie annexe du Heyden.

A noter que l'affluence est plutôt faible (voir moyenne) les matinées et moyenne à élevée les après-midi. *Par ailleurs, en période de vacances scolaires, l'affluence est importante et l'attente peut être supérieure.*

Pour tous renseignements ou pour obtenir la liste des pièces à fournir, vous pouvez contacter :

- **la mairie de Boesenbiesen au 09.75.66.75.48 ou par mail communedeboesenbiesen@wanadoo.fr.**
- **la mairie de Sélestat au service population* - 9 place d'Armes au 03 88 58 07 39**
- **la mairie du Heyden* à Sélestat - 13 rue Franz Schubert au 03 88 58 07 39**

  *** jours et heures d'accueil : du lundi au vendredi de 08h30 à 12h et de 13h30 à 17h30.**

BON A SAVOIR

DEMARCHE CITOYENNE

ELECTIONS : inscription sur les listes électorales

En vu des élections municipales des 15 et 22 mars 2020, vous pouvez vérifier votre inscription électorale à partir du site suivant : https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/services-en-ligne-et-formulaires/ISE

Dans le cas contraire, vous devrez passer en mairie pour remplir un formulaire d'inscription sur les listes électorales (cerfa 12669*01 pour la nationalité française ou cerfa 12670*02 pour les non-français de l'Union Européenne) muni de votre carte d'identité et d'un justificatif de domicile. **La carte électorale reste valable et ne sera pas réimprimée pour celles et ceux qui la possèdent déjà**.

Petite particularité dans les communes de moins de 1 000 habitants, vous pourrez barrer des noms et en ajouter d'autres d'une autre liste (c'est ce qu'on appelle le panachage).

A TOUS LES CONCERNES, MERCI DE NE PAS ATTENDRE
LE 31 JANVIER 2020 POUR EFFECTUER VOS DEMARCHES ELECTORALES !

Recensement Militaire

Le recensement militaire des jeunes filles et garçons à l'âge de 16 ans est obligatoire et s'inscrit dans un véritable parcours de citoyenneté en 3 étapes : Enseignement des principes de défense dispensé à l'école - Recensement obligatoire à 16 ans - Journée Défense et Citoyenneté (JDC : ex JAPD)

Comment faire ?

Vous devez **vous inscrire** (ou vous faire inscrire par votre représentant légal) **à la mairie de votre domicile le mois de votre 16ème anniversaire** ou dans les trois mois qui suivent. Munissez-vous d'une pièce d'identité, du livret de famille de vos parents et d'un justificatif de domicile.

Une attestation de recensement ainsi qu'un livret d'information vous seront délivrés par la mairie. Le recensement vous permettra de vous inscrire aux examens (BAC, BEP, permis de conduire…), d'effectuer la JDC et de faciliter votre inscription sur les listes électorales. **En cas d'absence de recensement dans les délais, l'intéressé est en irrégularité**. Il ne peut notamment pas passer les concours et examens d'Etat (par exemple, le baccalauréat). Pour régulariser sa situation, à tout moment et avant l'âge de 25 ans, l'intéressé doit se déclarer auprès de la mairie de son domicile. L'attestation de recensement lui sera alors remise.

ENTRETIEN ET CITOYENNETE

Nos amis les bêtes…

Il est constaté régulièrement que **les chiens ou les chats laissent des traces de leurs passages** dans les espaces verts, les places publiques, les voies communales.

Par respect pour les riverains, les personnes qui les empruntent et celles qui les entretiennent, **ne laissez pas vos amies les bêtes souiller ces endroits.**

Un village accueillant…

Merci de **veiller à la propreté des rues par un balayage régulier des trottoirs**, un peu plus de civisme de chacun d'entre nous améliorera nettement notre cadre de vie.

Un village est accueillant lorsqu'il est propre, fleuri et bien entretenu.

MERCI A TOUS POUR VOTRE PARTICIPATION

BON A SAVOIR

URBANISME

Déclaration Préalable (DP)

Permis de Construire (PC)

En raison de leur nature, de leur importance ou de leur caractère temporaire, certains travaux (clôtures, piscines, etc.) ne sont soumis à aucune autorisation d'urbanisme.

Quelles formalités pour quels travaux ?

Déclaration préalable :

- Création d'une surface de plancher entre 5 et 20 m²
- Création d'une surface de plancher de moins de 2 m², mais la hauteur du projet doit être inférieure à 12 mètres
- Piscines dont le bassin a une superficie inférieure à 100 m², non couvertes ou dont la hauteur de couverture fait moins de 1,80 mètre par rapport au sol
- Châssis et serres dont la hauteur est comprise entre 1,80 mètre et 4 mètres et la surface au sol sur une même unité foncière ne dépasse pas 2000 m²
- Mur d'une hauteur supérieure à 2 mètres
- Travaux de ravalement (isolation extérieure uniquement) ou ayant pour effet de modifier l'aspect extérieur de la construction
- Changement de destination d'un bâtiment sans travaux ou avec travaux ne modifiant pas les structures porteuses ou la façade
- Lotissement (division foncière) qui crée plus de 2 lots constructibles sur moins de 10 ans et qui ne prévoit pas la réalisation de voies ou espaces communs
- Affouillement dont la profondeur (ou exhaussement dont la hauteur) n'excède pas 2 mètres et la superficie inf. 100 m²

Permis de construire :

- Création d'une surface de plancher supérieure à 20 m²
- Piscines dont la couverture a une hauteur supérieure à 1,80 mètre, (quelle que soit la superficie du bassin)
- Châssis et serres dont la hauteur est supérieure à 4 mètres ou dont la hauteur est supérieure à 1,80 mètre avec une surface supérieure à 2000 m²
- Modification du volume d'un bâtiment et percement ou agrandissement d'une ouverture sur un mur extérieur
- Changement de destination avec travaux modifiant les structures porteuses ou la façade
- Lotissement (division foncière) qui crée plus de 2 lots à construire sur moins de 10 ans et qui prévoit la réalisation de voies ou espaces communs
- Affouillement dont la profondeur (et exhaussement dont la hauteur) n'excède pas 2 mètres et dont la superficie est supérieure ou égale à 2 ha

BON A SAVOIR

Formulaires à utiliser

✓Certificat d'urbanisme (information et opérationnel) : **Cerfa 13410*03**

✓Déclaration préalable : **Cerfa 13703*06** *(maison individuelle et annexe)*, **Cerfa 13404*06** (*constructions, travaux, installations et aménagements*), **Cerfa 13702*05** *(lotissement, division foncière)*

✓Permis de construire : **Cerfa 13406*06** *(maison individuelle et annexe),* **Cerfa 13409*06** *(permis de construire ou d'aménager)*

✓Modification de permis délivré en cours de validité : **Cerfa 13411*06**

✓Transfert de permis délivré en cours de validité : **Cerfa 13412*06**

✓Déclaration d'ouverture de chantier* : **Cerfa 13407*02**

✓Déclaration attestant l'achèvement et la conformité des travaux* : **Cerfa 13408*04**

** Pour rappel ces documents sont obligatoires, veillez à bien les compléter avant tout commencement de travaux et à l'achèvement de ceux-ci*.Ces formulaires sont disponibles sur le site **www.service-public.fr** (en téléchargement ou remplissable en ligne) ou peuvent être retirés en mairie aux horaires d'ouverture. Pensez à compléter **la déclaration des éléments nécessaires au calcul des impositions** (jointe au formulaire). **L'absence de ce volet pourra constituer un motif d'incomplétude du dossier**.

Attestations en matière d'urbanisme

Depuis le 01/01/2013 des attestations relatives au respect des règles de constructions doivent désormais être établies dans certains cas :

Type de règlementation	Bâtiment concerné et moment où établir l'attestation	Attestation établie par	Informations
Thermique (amélioration des performances énergétiques)	**Neuf :** dépôt du PC + de la DAACT **Existant :** dépôt de la DAACT *(une attestation adaptée sera demandée en fonction des travaux réalisés)*	Architecte, contrôleur technique, personne habilité ou organisme certifié	http://www.rt-batiment.fr/
Parasismique (prévention des risques d'effondrement)	**Neuf et existant** : dépôt du PC + de la DAACT *(concerne les bâtiments de grande hauteur et les ERP sont exclus les maisons individuelles)*	Contrôleur technique	http://www.developpement-durable.gouv.fr/-Batiment-et-construction-.html
Accessibilité (permettre l'usage autonome d'un bâtiment en situation de handicap	**Neuf et existant** *(concerne les habitations collectives, les habitations individuelles destinées à la location et les ERP*) : dépôt de la DAACT	Contrôleur technique ou un architecte indépendant du projet	http://www.developpement-durable.gouv.fr/-Accessibilite-.html
Acoustique (éviter des troubles acoustiques)	**Neuf et existant** *(concerne les habitations collectives, les habitations individuelles accolées ou contiguës à un local d'activité ou superposée à celui-ci*) : dépôt de la DAACT	Architecte, contrôleur technique, bureau d'étude, ingénieur conseil ou maître d'ouvrage	http://www.developpement-durable.gouv.fr/-Batiment-et-construction-.html

PC : permis de construire
DAACT : déclaration attestant l'achèvement et la conformité des travaux
ERP : établissement recevant du public

En principe, seule l'attestation thermique concerne les particuliers. Les autres attestations relèvent plutôt de cas particuliers. Néanmoins, n'hésitez pas à vous renseigner en mairie en cas de doute.

BON A SAVOIR

Ces attestations ont été instaurées afin de **garantir les droits, tant civils que pénaux, aux maîtres d'ouvrage** (en général il s'agit du propriétaire).

Ces documents permettent ainsi d'éviter un vice de forme en cas de contentieux et permet au maître d'ouvrage de faire valoir sa bonne foi sur le fond. De plus, ils contribuent à l'exigence d'un niveau minimal de qualité sans lequel apparaissent parfois de graves désordres pouvant entraîner des réparations extrêmement coûteuses.

Clôtures, Murs de séparation, Plantations en limite…

Les clôtures, murs de clôture et plantations en limite ne sont soumis à aucune formalité en ce qui concerne le droit de l'urbanisme. Cependant le Code Civil régit ces ouvrages de la manière suivante :

- ➔ **Clôtures et murs de séparation** : A Boesenbiesen il n'existe pas de règlements particuliers ou d'usages locaux constants et reconnus. A défaut, **tout mur de séparation entre voisins** qui sera construit ou rétabli à l'avenir **doit avoir au maximum deux mètres soixante de hauteur**, compris le chaperon. *(art. 633 du Code Civil)*
- ➔ **Plantations en limite** : Conformément aux *articles 671 et 672 du Code Civil*, les **arbres, arbrisseaux et arbustes doivent être plantés, par rapport à la limite séparative** des deux terrains:
  - à **2 m. pour les plantations dont la hauteur dépasse 2 m.**
  - à **50 cm pour les autres plantations**

Le voisin peut exiger que les arbres, arbrisseaux et arbustes, plantés à une distance moindre que la distance légale soient arrachés ou réduits à ladite hauteur. **Dans tous les cas renseignez-vous auprès de la mairie pour savoir si un règlement spécifique de lotissement est applicable, il peut contenir des critères précis de construction**.

INFOS PRATIQUES - SERVICES

MOBI'RIED
(Transport Intercommunal du Ried de Marckolsheim)

La Communauté de Communes du Ried de Marckolsheim, a décidé de revoir les modalités de fonctionnement du service de transport « à la demande ». A compter du **1er décembre 2015**, ce service est réservé aux usagers suivants :

1. **personnes de 60 ans et plus,**
2. **personnes à mobilité réduite,**
3. **personnes en démarche d'insertion professionnelle.**

Désormais les usagers devront déposer leur formulaire d'inscription en mairie accompagné d'un **justificatif de domicile** (facture électricité, eau, téléphone) ainsi que les documents suivants (selon la situation) :

- 1. : **photocopie de la carte nationale d'identité**
- 2. : **carte d'invalidité ou certificat médical**
- 3. : **au cas par cas (s'adresser en mairie)**

Attention la préinscription est obligatoire pour chaque usager avant d'avoir accès au service. Le formulaire accompagné des justificatifs sera ensuite transmis à la CCRM pour validation définitive. Lorsque l'inscription est validée, il conviendra d'effectuer une réservation obligatoire pour chaque déplacement au **03 89 41 95 33** (*du lundi au vendredi : 08h-18h et samedi : 08h-12h*).

A compter du 1er décembre 2015 le tarif est fixé à **3 € par trajet** (*idem pour le tarif combiné Mobi'Ried / TIS).*

BON A SAVOIR

Permanence de garde médicale locale

Le médecin de garde assure une permanence médicale, uniquement sous forme de consultations, au sein de son cabinet médical :**samedi après-midi** de 12h à 20h ; **dimanche et jours fériés** de 8h à 20h ; **toutes les nuits** de 20h à 8h.

Pour tout recours au médecin de garde, il vous faudra téléphoner au 03.69.55.33.33.

Le recours à la permanence médicale devra faire obligatoirement l'objet d'un appel téléphonique préalable auprès du centre de régulation de la permanence des soins.

Relais des assistants maternels

Le Relais d'Assistants Maternels est un lieu d'informations et de conseils. Il s'adresse :

aux parents à la recherche d'une assistante maternelle. Le RAM les aide dans les démarches d'embauche et les informe sur leurs droits : prestation, déclaration fiscale… ;

aux assistants maternels en leur communiquant les informations concernant leur statut

à toutes personnes souhaitant exercer le métier d'assistante maternelle ;

aux enfants accompagnés de leur assistante maternelle ou de leurs parents, qui participent aux ateliers.

Contact :

Antenne de Marckolsheim
9 rue des Noisetiers
67390 MARCKOLSHEIM
03 88 58 28 94
Horaires : mardi de 16h à 18h (sur RDV), vendredi de 10h à 12h30 et de 15h à 17h30

Antenne de Sundhouse
25 rue des artisans
67920 SUNDHOUSE sur rdv
03 88 85 96 62
Horaires : lundi de 8h30 à 11h30, mercredi de 9h à 11h30, jeudi de 8h30 à 11h30

Permanence téléphonique : Mardi de 11h à 12h30

MEDIATHEQUE du Grand Ried

Médiathèque du Grand Ried	la Bouilloire Maison Culturelle de Marckolsheim
3, Place de la Mairie	1 impasse de l'Ecole
67820 WITTISHEIM	67390 MARCKOLSHEIM
03 88 85 87 08	**03 88 74 91 59**
mediatheque.grandried @ried-marckolsheim.fr	**mediatheque.labouilloire @ried-marckolsheim.fr**

Périscolaire de Richtolsheim

Le service périscolaire de Richtolsheim accueille les enfants de plus de 4 ans scolarisés à Richtolsheim, Saasenheim, Schwobsheim, Boesenbiesen et Schoenau. L'accueil est assuré durant la pause méridienne et après la classe jusqu'à 18h30 (*sauf mercredi suite à la réforme des rythmes scolaires*), les enfants étant transportés en bus depuis leur lieu de scolarisation jusqu'à Richtolsheim.

Pour plus de renseignements, contacter

au 03 88 57 63 74 ou peri.richtolsheim@agf67.fr

BLOC NOTES

Mairie de Boesenbiesen

22 Rue Principale
67390 BOESENBIESEN

Tél : **09 75 66 75 48** / Fax : 03 88 85 30 81

communedeboesenbiesen@wanadoo.fr / *www.boesenbiesen.fr*

Horaires d'ouverture :

lundi de 17h à 19h mercredi de 08h à 09h jeudi de 16h à 18h

SMICTOM Alsace Centrale

2, Rue des Vosges
67750 SCHERWILLER

Tél. : **03 88 92 27 19/**Fax : 03 88 92 27 01

Horaires d'ouverture :

- Du 01/04 au 31/10 :

Mardi au vendredi : 09h à 12h et de 14h à 18h
Samedi : 08h à 12h et de 13h à 18h

- Du 01/11 au 31/03 :

Mardi, mercredi et vendredi : 09h à 12h
14h à 17h
Samedi : 08h à 12h et de 13h à 17h

SOUS PREFECTURE Sélestat Erstein

4, Allée de la 1ère Armée
BP 208
67604 SELESTAT Cedex

Tél. : **03 88 58 83 58**/Fax : 03 88 58 83 68

Horaires d'ouverture :

Lundi au vendredi de 09h à 12h
(fermé au public le mercredi)

Communauté de Communes du Ried de Marckolsheim

24 rue du Maréchal Foch
BP 50034
67390 MARCKOLSHEIM

Tél : **03 88 92 53 73/**Fax : 03 88 74 99 12

Mél. : **contact@ried-marckolsheim.fr**
Site : **www.ried-marckolsheim.fr**

Centre des Impôts Fonciers de Sélestat

5, Rue de la Paix
67600 SELESTAT

Tél. : **03 88 58 89 89/**Fax : 03 88 92 09 75

Horaires d'ouverture :

Lundi, mardi et jeudi : 08h30-12h00
13h30-16h00

Mercredi et vendredi : 08h30-12h00

Collecte des bacs jaune et gris

→ Les **bacs jaunes** :
JEUDI *semaine paire*

→ Les **bacs gris** :
MERCREDI *toutes les semaines*

NUMEROS ET LIENS INTERNET UTILES

Pompiers **:**	**18**	**www.smictom-alsacecentrale.fr**	*(SMICTOM)*
Gendarmerie Sundhouse	**03 88 85 20 01**	**www.urbanisme.equipement.gouv.fr**	*(urbanisme)*
Samu	**15**	**www.bas-rhin.fr**	*(Conseil Départemental 67)*
EDF (sécurité dépannage)	**0 810 333 068**	**www.grandest.fr**	*(Conseil Régional)*
SDEA (n° urgence)	**03 88 19 97 09**	**www.amelie.fr**	*(Assurance Maladie)*

CALENDRIER DES MANIFESTATIONS 2020

janvier	**Assemblée Générale**	ACSL
février	**Carnaval**	BS Dynamique
08 mars	**Accords vins et mets**	ACSL
28 mars	**Soirée spectacle caritatif de l'Association "Accueil des enfants de Tchernobyl"**	ACSL
29 mars	**Apéritif caritatif**	Amicale des Sapeurs Pompiers
avril	**Opération Pâques**	CJB
19 avril	**Confirmation (Marckolsheim)**	
21 mai	**Première Communion (Marckolsheim)**	
14 juin	**Journée conviviale**	Amicale des Sapeurs Pompiers
25 et 26 juillet	**Tournoi de Volley**	CJB et Amicale des Sapeurs Pompiers
22 et 23 août	**Fête de la Tarte Flambée**	ACSL
19 septembre	**Repair café**	ACSL
03 et 04 octobre	**Course motos : Grand Prix du Ried**	Toutes associations locales
Octobre	**Assemblée Générale**	BS Dynamique
17 octobre	**Assemblée Générale**	Amicale des Sapeurs Pompiers
31 octobre	**Soirée HALLOWEEN**	CJB
novembre	**Mini loto**	Club Owerot
15 novembre	**Théâtre alsacien**	ACSL – section théâtrale
20 et 21 novembre	**Théâtre alsacien**	ACSL – section théâtrale
27 et 28 novembre	**Théâtre alsacien**	ACSL – section théâtrale
05 décembre	**Théâtre alsacien**	ACSL – section théâtrale
06 décembre	**Saint Nicolas**	CJB
12 décembre	**Sainte Barbe**	Sapeurs Pompiers Boesenbiesen/Schwobsheim
décembre	**Assemblée Générale**	Club Owerot